En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

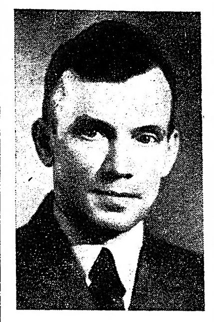
Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 23 JUIN 1948 — No 32

Objectif minimum nécessaire: $75,000.00



Le R.P. P.-E. Breton, o.m.i., organisateur général de la campagne de radio.



M. J.-O. Pilon, d'Edmonton, trésorier général de notre campagne de radio.



M. Paul-A. Sicotte, de Falher, organisateur régional pour la Rivière-la-Paix.



M. l'abbé E. Tessier, président conjoint du comité régional de Morinville.



M. J.-M. Fontaine, prés. conjoint et organisateur pour la région de Morinville.

Le coût de notre poste d'après les prévisions des experts

Le Manitoba a payé plus de $80,000. pour un poste de 1,000 watts — Notre poste aura 5,000 watts — Augmentation des prix depuis 1945

Après une étude sérieuse, basée sur les calculs des experts en radio, on en est venu à la conclusion que l'objectif de la présente campagne de la radio doit être au minimum de $75,000.00. Qu'on le remarque bien, c'est là un **minimum absolument nécessaire** pour mener le projet à bonne fin.

Tous d'ailleurs comprennent le bien-fondé de cette demande et sont prêts à faire tout leur possible pour que la souscription remporte le plus grand succès et dépasse même l'objectif.

Si quelqu'un est tenté, par hasard, de se demander pourquoi on a fixé le montant à $75,000.00, il suffira de lui mettre sous les yeux quelques chiffres pour lui faire comprendre que l'objectif est des plus raisonnables, et même que nous ne pouvons pas espérer la construction de notre poste à moins que nous n'obtenions ce montant au cours de la présente campagne.

Jetons un coup d'oeil sur l'expérience de Saint-Boniface. Tous savent que nos compatriotes du Manitoba ont construit un poste de 1,000 watts en 1945. Nous mettrons en regard les déboursés faits pour ce poste de 1,000 watts, et ceux que nous devrons faire pour notre poste qui aura 5,000 watts. Nous ne donnons ici que les **principaux item:**

	St-Boniface	Edmonton
Terrain du studio	$ 2,365.00	$ 2,300. environ
Terrain du transmetteur (51 acres)	1,027.64	6,000. environ
Bâtisses du studio	30,484.30	35,000. environ
Bâtisses du transmetteur	6,471.43	7,000. environ
Equipement du studio	8,753.97	9,000. environ
Equipement du transmetteur	22,662.33	35,000. environ
Mobilier du studio	4,981.94	5,000. environ
Disques	3,121.66	3,000. environ

Pour la construction seule de leur poste, nos compatriotes ont dépensé la somme exacte de $80,470.68. Or nous devrons payer plus cher: 1.—parce que nous sommes obligés de bâtir un **poste plus puissant** pour atteindre tous nos groupes de l'Alberta; 2.—parce que **les prix des matériaux ont monté** considérablement depuis 1945. L'on estime à bon droit qu'il nous faudra payer $100,000. pour notre poste. La souscription de 1944, à cause des circonstances que l'on connaît, n'a rapporté qu'une trentaine de mille piastres, il nous faut aujourd'hui trouver la balance, c'est-à-dire environ $75,000.00. Et nous le répétons, c'est là un minimum absolument nécessaire. Il sera facile d'arriver à ce montant, si tous travaillent sérieusement à la campagne et versent une contribution généreuse en faveur de la radio.

En 1944, nous n'avions pas notre permis, et plusieurs n'ont pas souscrit ou ont donné très peu à cause de cela. Aujourd'hui, nous avons le permis. Notre poste de radio, ce n'est plus un projet pour les années à venir, c'est une nécessité présente. Remarquez bien que nous devons commencer à construire notre poste dans les trois mois à compter de la date d'émission du permis. Comme notre permis nous fut accordé le 12 mai, il nous faut commencer à organiser notre poste avant le 12 août, sous peine de voir notre permis annulé. Il n'y a donc plus à lésiner ni à tergiverser: il nous faut trouver le capital requis d'ici la fin de juillet.

Nous avons attendu le permis avec impatience pendant des années. Aujourd'hui nous l'avons. A nous donc désormais d'agir. Relisons à ce sujet ce que Son Exc. Monseigneur J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, nous écrit dans sa magnifique lettre en faveur de notre poste:

"Il y avait des délais qui nous causaient beaucoup de chagrin, mais les activités de ceux qui s'opposaient à nous les expliquent. Désormais l'achèvement de nos ambitions et de nos prières dépend de nous-mêmes, et cela va demander des sacrifices financiers beaucoup plus considérables que ceux qui auraient été nécessaires en 1945.

"Pourtant vous ne donnerez pas une occasion aux autres de dire que l'octroi avait été accordé par les autorités fédérales, mais jamais exécuté à cause de la parcimonie et l'indifférence de la population intéressée. Noblesse oblige."

A chacun de nous, donc de faire sa part et largement. Il sera facile de remporter une autre éclatante victoire, en faisant de la campagne un succès sans précédent. La chose, en effet, ne dépend que de nous.

Aujourd'hui, les conditions sont des plus favorables. Nous savons désormais que l'argent que nous souscrirons ne sera pas inutilement versé. Nous comptons actuellement sur un grand nombre de personnes prêtes à se dévouer. L'organisation jusqu'ici a été partout très bien accueillie. Nous comprenons qu'il y a parfois des problèmes locaux délicats; mais il ne faut pas l'oublier, **la radio est le problème qui presse le plus.** Il nous faut trouver le capital requis avant le 12 août, sous peine de voir le fruit de tous nos efforts tomber à l'eau. Nous sommes sûrs que tous les nôtres se donneront la main pour aider à la campagne de souscription et qu'ils feront les sacrifices nécessaires en faveur de notre poste.

Que tous sans exception fassent leur part, et il n'y a aucun doute que **nous obtiendrons** le plus grand succès.

Noblesse oblige!

Nous laisserons ce bel héritage à la génération qui grandit

Par M. l'abbé J.-E. Lapointe, curé de Beaumont

Les grandes oeuvres, comme les grandes amours, vivent de dévouement; les causes qui ne meurent pas sont celles qui ont le sacrifice à leur base. Si après 300 ans nous possédons notre foi, nos traditions et notre langue, c'est dû aux grands sacrifices et même au sang que nos pères ont versé pour nous les garder et nous les transmettre. Aujourd'hui, ce pieux héritage est en danger de se perdre pour notre nouvelle génération vivant en ces plaines de l'Ouest, au milieu de cette ambiance protestante et anglicisante.

Il nous fallait un moyen pour remédier à cet état lamentable. Tout est trouvé: c'est la radio française. Après des années de démarches, Ottawa vient de nous l'accorder. L'oppostiion des fanatiques n'a pas manqué, mais la justice a triomphé. Réjouissons-nous. Dieu en soit béni!

La cause étant gagnée, il nous en coûtera quelque chose pour construire notre poste; non pas du sang, mais des sacrifices pécuniaires. Si nos pères en ont fait pour nous, pourquoi n'en ferions-nous pas pour nos enfants? Toujours fiers d'être Canadiens français, c'est l'héritage que nous laisserons à notre génération montante.

Il n'y a pas si longtemps, dans nos prairies de l'Ouest, un homme monta sur l'échafaud. Son seul tort était d'avoir trop aimé les siens et d'avoir osé résister par la force aux oppresseurs de sa race. Interrogé par le shérif sur les dispositions de ses biens, Riel, la tête levée, les yeux droits, la voix tremblante, fit cette touchante et noble réponse: "Je n'ai pour tout bien que ceci", montrant son coeur, "et je l'ai donné à mon peuple". Avec de tels exemples sous les yeux nous devons, nous Canadiens français, même les plus pauvres et les moins intéressés, faire généreusement notre part pour aider une oeuvre si chère et récompenser un peu ceux des nôtres qui se dévouent si fort pour la bonne cause.

On compte sur notre fierté, mes amis. Sachons répondre à l'appel.

Un témoignage de la Rivière-la-Paix

Falher, le 21 juin 1948

M. le président du comité
de la radio,
Edmonton, Alberta.

Monsieur,

Son Eminence le cardinal Villeneuve, dans son allocution à Radio-Saint-Boniface, félicitait nos compatriotes de là-bas de leur audacieux succès: "Mais vous avez réfléchi, mais vous avez computé, mais vous avez décidé", leur disait-il avec fierté.

Aujourd'hui, c'est à votre tour, Messieurs de Radio-Edmonton. Vous réfléchissez, vous computez et vous décidez de lancer une seconde campagne de souscription en faveur de notre radio française en Alberta. Votre poste, vous l'aurez, car de partout on vous appuie, tant dans la province qu'à l'étranger.

Les gens du Nord reconnaissent que c'est pour eux que vous avez demandé et obtenu un poste de 5,000 watts, au lieu de 1,000 selon vos premiers plans; que c'est pour les atteindre avec de meilleurs résultats que vous vous imposez de plus lourds sacrifices d'argent; ils sauront certainement vous le prouver lors de la campagne.

Que le Seigneur et l'Immaculée Marie bénissent vos projets.

Roger St-Jacques, o.m.i.

La souscription de 1944

La souscription de 1944 a rapporté environ $32,000.

Cet argent a été placé dans des Bons du Gouvernement et la balance en banque.

Aucun sou de tout cet argent n'a été dépensé, excepté tout dernièrement, alors qu'il a fallu verser environ $1,000. pour les dépenses de notre ingénieur, les plans techniques de notre poste, l'incorporation de Radio-Edmonton, etc. Certaines autres dépenses, comme par exemple la campagne en faveur de la radio, ont été soldées par l'Exécutif central de l'A.C.F.A.

Tout le reste du travail a été fait **gratuitement** et par le pur dévouement des organisateurs.

A vous de faire votre part!

Trois assemblées régionales où règne le plus bel optimisme

Jeudi dernier, le 17 juin, une belle délégation, venue de tous les coins de la Rivière-la-Paix, se réunissait à la salle paroissiale de Falher pour mettre en marche l'organisation de la campagne en faveur de la radio. L'assemblée était rehaussée par la présence de S. Exc. Monseigneur Henri Routhier, o.m.i., coadjuteur du Vicariat de Grouard. M. Paul-A. Sicotte agissait comme président actif. On remarquait, en outre, parmi les personnes présentes: MM. les abbés G. Martin, curé de Donnelly; P. P. Poithier, de Nampa; les RR. PP. R. St-Jacques, de Falher; O. Pinard, de Tangente; R. Lechasseur, de Guy; J. Marsan et L. Beuglet, de McLennan; Albert Bouchard, de Jean-Côté; U. Robert, de Spirit-River; Alfred Bouchard, de Falher, et Cl. Desrochers, de Girouxville, tous Oblats de Marie-Immaculée; MM. Roméo Desfossés, de Falher; Ed. Cimon, Hervé Johnson, H. Lamoureux et Léopold Roy, de Donnelly; Alfred Gagné, A. Dubrule, A. Ouellette, et A. Richer, de McLennan; J. St-Arneault, de Girouxville; Jos. Lagacé et A. Gagné, de Guy; D. Girard, de Jean-Côté; Is. Langlois, de Tangente. Le R.P. P.-E. Breton, o.m.i., organisateur de la campagne, était venu d'Edmonton pour expliquer le projet de la radio française et aider à l'organisation régionale. On comprend l'intérêt que la Rivière-la-Paix porte à la radio, lorsqu'on voit un nombre si imposant de délégués quitter leur travail au beau milieu du jour et parcourir plusieurs milles pour venir prêter main-forte à l'organisation de la campagne.

M. le président Sicotte ouvrit la réunion par un mot de bienvenue et il demanda aux délégués de se mettre immédiatement à l'étude du projet. Le R.P. Breton donna alors un aperçu de la question. Il lut la lettre de M. Brown, contrôleur de la radio, accordant le permis pour notre poste; puis il expliqua le point de vue légal, technique et financier de notre poste. Il faudra d'après la loi, commencer l'organisation de notre poste de radio au plus tard le 12 août. Les délégués sont alors mis au courant des finances de notre poste. En comparant avec le coût du poste de Saint-Boniface, on est forcé de conclure qu'il en coûtera au moins $100,000.00 pour bâtir le nôtre. Radio-Edmonton aura une puissance de 5,000 watts, c'est-à-dire qu'il pourra donner un service aussi bon, sinon meilleur, que tout autre poste privé actuellement existant en Alberta. Il sera donc facilement capté même à la Rivière-la-Paix.

Les délégués passent alors au choix du comité régional de la campagne.

Ils choisissent M. Paul Sicotte comme organisateur général de toute la région de la Rivière-la-Paix. Le comité se composera comme suit:

Présidents conjoints: R.P. L. Nadeau, o.m.i. et M. Paul-A. Sicotte;

Vice-présidents: R.P. J. Marsan, o.m.i. et M. Léopold Roy;

Dons spéciaux: R.P. C. Desrochers, o.m.i. et M. Jos. Filion.

Chaque paroisse et mission sera représentée au comité régional par les personnes suivantes: M. Eugène Dubrule (McLennan); M. Ed. Cimon (Donnelly); M. Roméo Desfossés (Falher); M. Jean St-Arneault (Girouxville); M. Jos. Lagacé (Guy); M. Alf. Canuel (Jean-Côté); M. Brassard, père (Joussard); M. I. Langlois (Tangente); M. Jos. Labrecque (Spirit-River); M. Emmanuel Gaboury (Codesa); M. Georges Meunier (Eaglesham); M. Olivier Thibault (Faust); M. J.-D. Lévesque (Peace River); M. Adrien Landry (High Prairie); M. L.-J. Tremblay (Nampa); M. Omer Aubin (White Mud Creek).

Au cours des prochains jours, chaque centre de la région verra à former son comité local, sur le modèle du comité régional, à dresser la liste des souscripteurs, à choisir ses équipes de solliciteurs en nombre suffisant pour que le travail se fasse sans retard et d'une façon complète.

Après quelques questions que les délégués posent pour se renseigner sur certains points, le président invite Son Exc. Mgr Routhier à adresser la parole.

Monseigneur fait ressortir l'importance primordiale de la radio au point de vue français et catholique. Il montre en particulier la nécessité du projet pour la formation de la jeunesse et la préservation du foyer. "Il y a, dit-il, dans presque tous les centres, des problèmes importants. Mais actuellement, notre poste de radio est le plus important de tous et il doit passer avant tous les autres. Le bien général doit passer avant le bien local. Et je suis assuré que toutes nos paroisses feront leur part généreusement en faveur de la radio."

M. le président remercie toutes les

(suite à la page 8)

Nomination d'organisateurs régionaux et locaux

Rivière-la-Paix

Organisateur régional: M. Paul Sicotte;

Présidents conjoints: le R.P. L. Nadeau, o.m.i., et M. Paul Sicotte;

Vice-présidents: le R.P. J. Marsan, o.m.i., et M. Léopold Roy;

Dons spéciaux: le R.P. C. Desrochers, o.m.i., et M. Jos. Filion;

Représentants des paroisses:
McLennan: M. Eugène Dubrule;
Donnelly: M. Ed. Cimon;
Falher: M. Roméo Desfossés;
Girouxville: M. Jean St-Arneault;
Guy: M. Jos. Lagacé;
Jean-Côté: M. Alf. Canuel;
Joussard: M. Brassard, père;
Tangente: M. I. Langlois;
Spirit River: M. Jos. Labrecque;
Codessa: M. Emmanuel Gaboury;
Eaglesham: M. Georges Meunier;
Faust: M. Olivier Thibault;
Peace River: M. J.-D. Lévesque;
High Prairie: M. Adrien Landry;
Nampa: M. L.-J. Tremblay;
White Mud Creek: M. Omer Aubin.

Morinville-Legal

A leur réunion, jeudi dernier le 17, les délégués de Morinville, de Legal et des paroisses environnantes ont choisi le comité qui sera chargé d'organiser la souscription pour la radio dans toute cette région. En voici la composition:

Présidents conjoints: M. l'abbé E. Tessier, curé de Morinville, et M. J.-M. Fontaine, agronome;

Vice-présidents: M. l'abbé R. Bérubé, curé de Legal, et M. Noël Lafrance;

Dons spéciaux: M. l'abbé R. Barbeau, curé de Picardville, et M. E. Sabourin.

Organisateurs locaux:
Saint-Albert: M. J. Leclair;
Morinville: M. Ernest Houle;
Legal: M. Pat. Montpetit;
Picardville: M. Aug. Théberge;
Vimy: M. Jos. Dussault;
Westlock: M. Lionel Tellier;
Villeneuve: M. Aurèle Durocher;
Mearns: M. Cyrille Cloutier;
Rivière-qui-Barre: M. Moïse Comeau.

Edmonton

On trouvera ci-dessous le nom des personnes qui ont été choisies, lundi dernier, pour former le comité régional d'Edmonton:

Présidents conjoints: M. l'abbé J.-E. Lapointe, curé de Beaumont, et Me Paul Poirier, C.R.

Vice-présidents: R.P. J. Patoine, o.m.i., curé de Saint-Joachim, et M. Arthur Saint-Pierre.

Dons spéciaux: M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, et Me André Déchène.

Organisateurs locaux:
Saint-Joachim: M. Albert Rocque;
Imm.-Conception: M. E. Labrie;
Saint-François: M. A. Baril;
Saint-Edmond: M. Poulet;
Saint-Antoine: M. A. Blackburn;
Beaumont. M. Alex. Bérubé;
Lamoureux: M. Léo Godbout;
Fort Saskatchewan: M. Marriacci;
Gibbons: M. A. St-Arnaud.

Pourquoi la radio?

Pourquoi, alors, un poste de radio? Pour SERVIR. . . l'Eglise, la patrie et la société.

—"Rien que cela?", demandera-t-on peut-être.

—"Tout cela??, répondrai-je.

(Mgr M.-A. Roy, o.f.m.)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Raymond St-Jacques, Beaumont, Alta

A. Desmarais, Morinville, Alberta

E.-L. Rousseau, Calgary, Alta

Louis Dentinger, Falher, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons



A quoi ça va servir?

On me demande: "A quoi ça va servir,
D'avoir un poste de radio?"
Je vous le dirai avec plaisir;
Pour moi, c'est clair comme de l'eau.

* * *

Et d'abord, je vous le promets,
Vous entendrez à coeur de jour
Des beaux programmes tout en français
Sans avoir à vous battre pour. . .

* * *

Vous n'aurez qu'un bouton magique
A tourner dans votre maison;
Et vous entendrez de la belle musique,
Des discours et de la bonne chanson.

* * *

Quand la Sophronie ravaudera
A l'entour de ses chaudrons,
Avec joie elle écoutera
Des programmes qui lui plairont.

* * *

On aura pour les enfants
Des belles histoires en français;
Ce sera mieux que Tarzan
Et tous les autres freluquets.

* * *

Dans le salon, les amoureux,
Le soir, se feront la cour,
Pendant que la radio, sur eux,
Versera des chansons d'amour.

* * *

De leur côté, les cultivateurs
Se reposeront après les travaux;
Ils oublieront leur dur labeur,
En écoutant la radio.

* * *

Et, ce qui est encore plus beau,
Peut-être que vous aurez le bonheur
D'entendre parler, à la radio,
Votre vieil ami, le Goffeur.

Le GOFFEUR

Réunions régionales

Deux autres réunions régionales auront lieu ces jours-ci:

28 juin, Saint-Paul, à 8h. p.m.: pour les paroisses de Saint-Paul, Lafond, Saint-Edouard, Saint-Vincent, Brosseau-Duvernay, Sainte-Lina, Thérien et Mallaig;

29 juin, Bonnyville, à 8h. p.m.: pour Bonnyville, La Corey, Fort Kent, Holyoke, Lac Froid, Grand Centre et toutes les missions de la région.

Nous comptons sur la présence de Messieurs les curés et des principaux organisateurs de leur paroisse respective.

Comité de la radio de l'A.C.F.A.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 23 JUIN 1948

Un appel à la collaboration

Le travail de la campagne en faveur de la radio progresse partout favorablement. Cette campagne a été entreprise avec l'appui le plus sympathique des autorités religieuses et tous les nôtres ont jusqu'ici manifesté partout un vif intérêt. Deux réunions générales ont été tenues, l'une pour les laïcs, le 29 mai, et l'autre pour le clergé, le 10 juin. De plus, trois assemblées régionales ont aussi eu lieu, afin de voir à l'organisation pratique de la souscription. Trois autres réunions vont suivre cette semaine.

Mais ce n'est là que le travail préliminaire. Il appartient à chaque paroisse de mettre sur pied un organisme capable d'assurer le succès de la souscription dans ses limites particulières. Il est évident qu'on ne peut demander à un petit groupe d'organisateurs de parcourir toute la province ou toute une région pour recueillir les souscriptions en faveur de notre poste.

Réfléchissons un moment. Nous avons enfin notre permis de radio, un permis longtemps attendu et durement gagné. Mais, d'après la loi, nous devons commencer la construction dans les trois mois, sous peine de voir ce même permis annulé. Cela devrait suffire à convaincre tous les nôtres que l'oeuvre qui presse le plus actuellement, c'est notre poste de radio. Les paroisses auront toujours le temps voulu pour recueillir des fonds pour leurs autres oeuvres. Le poste de radio, lui, ne peut pas attendre à plus tard. La loi nous oblige à le construire immédiatement. La réponse à ce besoin appartient à chacun de nous; et tous sans exception, nous devons faire notre part généreusement.

On trouvera dans une autre colonne les détails sur le coût de l'entreprise. C'est au moins $100,000. et probablement plus qu'il nous faudra pour la construction seulement. Or, pour des raisons que tous connaissent, nous n'avons recueilli en 1944 que $32,000. C'est donc environ $75,000. qu'il nous faut souscrire immédiatement pour avoir le capital suffisant à la construction de notre poste de radio.

Cet objectif sera facilement atteint, si toutes nos paroisses et tous nos compatriotes font leur part. Dans ce but, encore une fois, il faut que l'on ait partout de bons comités locaux. Chaque paroisse doit se faire un point d'honneur de verser sa part en proportion de sa population. On a pu, lors de la campagne de 1944, invoquer quelques raisons pour ne pas souscrire. Mais cette fois, tout doute est tombé: nous avons notre permis; tous désormais doivent verser généreusement leur part.

D'ici les premiers jours de juillet, on voudra bien former partout des comités paroissiaux et régionaux et enrégimenter des organisateurs en nombre suffisant; dresser la liste des objectifs individuels et répartir le travail; en un mot se tenir prêt pour la grande offensive qui va être lancée.

"Noblesse oblige"! c'est le mot d'ordre qui nous est donné par notre vénéré archevêque. "Vous ne donnerez pas une occasion aux autres, déclare-t-il, de dire que l'octroi a été accordé par les autorités fédérales, mais jamais exécuté à cause de la parcimonie et l'indifférence de la population intéressée".

La parcimonie, l'indifférence: voilà bien deux dangers contre lesquels nous devons nous mettre en garde.

Ne soyons pas des indifférents. Refuser de travailler, de faire un petit effort qui durera à peine trois semaines, ce serait en quelque sorte une faiblesse coupable, un manque de fierté.

Ne soyons pas des parcimonieux. On donne sans compter, lorsqu'il s'agit d'amusements, d'oeuvres profanes étrangères et de combien d'autres choses. Donnons donc généreusement puisqu'il s'agit aujourd'hui d'une oeuvre qui est pour nous-mêmes.

"Noblesse oblige"! Chacune de nos paroisses voudra faire sa part, toute sa part. Nous faisons appel à la collaboration de tous les nôtres. Le succès dépend de leur réponse.

Comité de la radio de l'A.C.F.A.

Leçons d'histoire, leçons de vie

Dans son numéro de juin, la **Revue d'Histoire de l'Amérique Française** publie un article d'un très grand intérêt, intitulé "La faillite d'une politique". L'auteur n'est autre que le chanoine Lionel Groulx à qui la Société Royale du Canada vient d'attribuer la médaille Tyrell, sa plus haute distinction dans le domaine de l'histoire.

L'article du chanoine Groulx porte sur un événement dont nous célébrons le centenaire cette année: l'abolition de la clause LXI de l'Acte d'Union qui faisait de l'anglais la seule langue officielle des Canadas-Unis. "Enfin une grande injustice était réparée: la langue française était rétablie dans les droits qu'on lui avait ravis en 1841."

A l'ouverture du Parlement, le 18 janvier 1849, Lord Elgin confirmait l'événement en ces termes: "Je suis fort aise d'avoir à vous apprendre que, conformément au désir de la Législature locale, le Parlement impérial a passé un acte révoquant la clause de l'Acte d'Union qui imposait des restrictions à l'usage de la langue française."

Le chanoine Groulx fait suivre son article de seize pièces historiques où nous pouvons suivre les étapes de la lutte qui devait aboutir au rétablissement de la langue française dans ses droits officiels. Nous n'aurons pas la prétention de résumer ici ce très bel article et ces pièces historiques. Il faut les lire. Nous voudrions seulement indiquer quelques leçons qui s'en dégagent pour notre vie à nous.

* * *

La clause LXI n'avait qu'un but: angliciser le Canada français. Dans son rapport de 1839, préliminaire à l'union des deux Canadas, Lord Durham l'avait exprimé clairement: ". . . le premier et ferme dessein du gouvernement britannique doit être à l'avenir d'établir dans cette province (le Bas-Canada) une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature anglaise."

Nous connaissons maintenant la faillite de ces peu démocratiques ambitions. Il importe plus encore d'en savoir la cause.

On ne supprime pas par quelques textes de loi la langue et les traditions d'un peuple qui a décidé de les garder.

Le fait français, on fut obligé d'en tenir compte dès l'ouverture du premier Parlement de l'Union. La Chambre choisissait comme président un Canadien français, A. Cuvillier, à cause de "sa connaissance des langues anglaise et française". Celui-ci remercia la Chambre dans les deux langues.

Immédiatement après la lecture du discours du Trône, le 15 juin 1841, M. John Prince, secondé par M. David Thornburn (tous deux députés du Haut-Canada), proposait que cinq cents exemplaires du discours fussent imprimés "dans chacune des deux langues anglaise et française" pour l'usage des députés. Quelques jours plus tard, on adoptait un règlement semblable pour le Journal, les Motions, Adresses, Messages, etc., de la Chambre. A ce moment, il est vrai, "tories et réformistes (du Haut-Canada) se disputent l'alliance canadienne-française". Mais s'ils se la disputent, c'est qu'il existe des Canadiens bien décidés à vivre malgré la clause LXI. Déjà on prévoit que la politique d'anglicisation sera une faillite.

Des francophobes veulent pourtant éviter ce malheur.

Ils proposent aux Canadiens français de renoncer à leur langue. Ce serait si beau si tous ne parlaient qu'anglais! Toute trace d'origine française disparue, il n'existerait plus que des Canadiens pour le plus grand bien et la paix du Canada. Et puis, pourquoi les chefs canadiens-français tiennent-ils tant à parler leur langue, même au Parlement des Canadas-Unis? Ce mauvais entêtement est d'autant plus contraire à l'harmonie qu'ils peuvent s'exprimer en anglais. Comme le disait de LaFontaine M. John Henry Dunn, ministre et député de Toronto, "the honourable gentleman could speak English very well."

Assurément, plusieurs de nos "bons-ententistes-à-tout-prix" peuvent se réclamer de lointains ancêtres dont ils semblent avoir appris par coeur les beaux discours.

Sans doute que LaFontaine pouvait parler l'anglais. Mais il tenait à sa langue; il savait aussi qu'on n'établit pas la paix entre les citoyens d'un pays sur l'injustice et le mépris des droits.

Au mois de septembre 1942, en pleine crise parlementaire, alors que les circonstances devaient donner à ses paroles un grand retentissement, LaFontaine, député de North York, Haut-Canada, déclare à la Chambre: ". . . je dois informer les honorables membres que, quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même."

On sait le reste.

Au mois de février 1845, la Législature des Canadas-Unis, par un vote unanime, demandait l'abrogation de la clause LXI. Le 14 août 1848, le Parlement impérial, sous la force des circonstances, abrogeait effectivement cette clause; il rétablissait le français dans ses droits officiels.

* * *

Bien des faits avaient préparé cet événement historique. On pourra en lire le récit dans l'article du chanoine Groulx. Mais au commencement de ces faits, il y avait la détermination des Canadiens français de ne pas accepter une mesure antidémocratique, de conserver leur âme et leur langue malgré tout. C'est d'abord à cette détermination qu'il faut attribuer la faillite de toutes les politiques d'anglicisation chez nous.

On ne tue pas à coups de lois injustes un peuple qui veut vivre. Au contraire, on accroît son courage, on ravive sa vigilance.

S. P.

En lisant les journaux

Economie et épargne

LE DROIT. — Dans une causerie qu'il a prononcée sur les caisses populaires, à Hull, M. le sénateur C. Vaillancourt, qui est aussi le gérant de la Fédération des caisses du Québec, a insisté sur l'importance de l'éducation de l'économie et de l'épargne. L'économie, a-t-il dit, consiste à savoir bien utiliser les ressources dont on dispose et il arrive que quelqu'un puisse être véritablement économe sans pouvoir épargner, faute de revenus suffisants. L'épargne consiste à mettre de côté, en réserve, la partie des biens dont on peut momentanément se passer, pourvu qu'on ait l'énergie et la volonté de se priver de choses inutiles et parfois même malfaisantes. Mais on ne saurait évidemment être du nombre des épargnants sans être économe. Il reste qu'économie et épargne sont des pratiques indispensables pour celui qui veut arriver à quelque chose, ne pas passer toute sa vie sans ramasser quelque avoir. Bien comprises, elles sont des vertus puisqu'elles requièrent de l'abnégation, le sacrifice de ses appétits. Elles aident à former le caractère, à tremper un homme. Ce sont là des vérités trop souvent oubliées.

H. L.

La Radio-Ouest-Française

Bref historique de la question

(Suite de la semaine dernière)

Visions d'avenir

La déclaration de Monsieur le Docteur Beauchemin était un écho de la visite qu'avait faite dans l'Ouest, pendant l'été, le président du Comité de la Survivance, monsieur Adrien Pouliot. Au cours d'un voyage qui avait duré près de deux mois, celui-ci avait pris contact avec la plupart des groupements français des Prairies. Il en était revenu avec la conviction que le problème de la radio se posait avec acuité pour nos compatriotes, que ceux-ci désiraient unanimement du français à la radio et que l'idée de postes français indépendants faisait rapidement son chemin.

Création de Radio-Ouest-Française

En septembre, le Comité de la Survivance adopta en principe le projet et il envoya son secrétaire général dans l'Ouest en discuter les modalités avec les intéressés. Des réunions d'études eurent lieu à Edmonton, à Régina et à Saint-Boniface. Le travail d'enquête sur les possibilités techniques et commerciales d'une telle entreprise se poursuivit durant tout l'automne. Le 2 février 1944, à la Séance de la Société du Parler français à Québec, Monseigneur Maurice Baudoux, P.D., pouvait annoncer la création, à Saint-Boniface, de Radio-Ouest-Française, société de radiodiffusion canadienne-française des Prairies.

Projet réalisable

De nouvelles réunions d'études eurent lieu, cette fois à Québec. Le projet fut examiné à nouveau sous tous ses angles, discuté avec des experts en radiotechnique. On aboutit à la conclusion qu'il était réalisable avec le secours de la province de Québec et l'on envisagea la possibilité d'une souscription au sein de tous les groupes français.

Il faudra, pour desservir nos compatriotes des Prairies, quatre postes radiophoniques d'une puissance de mille watts chacun. Un de ces postes serait situé à Saint-Boniface, un à Gravelbourg, un troisième à Prince-Albert et un quatrième à Edmonton ou dans des localités avoisinantes. La Saskatchewan aurait besoin de deux postes en raison de la dispersion de sa population et plus particulièrement de la scission de l'élément français en deux groupes: l'un au nord, l'autre au sud.

De l'avis des experts, le coût de construction des quatre postes s'élèvera à cent cinquante mille dollars. Il faudra parer aux déficits des premières années d'exploitation, ce qui nécessitera un autre montant de cent cinquante mille dollars. On prévoit que les postes pourront ensuite se sustenter par eux-mêmes, à condition d'opérer selon un horaire réduit durant les premières années: six ou huit heures par jour, ce qui est suffisant pour les besoins de la population française.

Une société de radiodiffusion dans chaque province

Depuis l'assemblée de Québec en février 1944, l'entrepris ea progressé. L'organisme interprovincial de Radio-Ouest-Française a préparé les voies à quatre sociétés de radiodiffusion, conformément aux exigences des lois fédérales et provinciales. Radio-Ouest-Française elle-même est devenue un organe de coordination entre les quatre sociétés provinciales et entre l'Ouest et l'Est.

Radio Saint-Boniface

A la suite de démarches et de négociations poursuivies pendant plusieurs mois par le Comité de la Survivance française et Radio-Ouest-Française, le ministère des Transports, à Ottawa, a octroyé un permis pour la construction d'un poste privé français à Saint-Boniface. Nos compatriotes manitobains se sont constitués en corporation civile. En janvier 1945, les délégués des paroisses françaises, qui constituent la corporation, se sont réunis à Saint-Boniface. Ils ont élu des directeurs chargés de veiller aux intérêts de la corporation. Les directeurs se sont mis à l'oeuvre. Ils ont entrepris des démarches pour la construction du poste et le recrutement du personnel.

Exemples de générosité

Durant la souscription de 1944, Son Excellence Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, versait ses maigres économies entre les mains du président du Comité de la Survivance française pour "l'oeuvre vitale du poste de Saint-Boniface". Une humble femme de peine remit aux organisateurs de la souscription un billet de cent dollars. Comme ils s'étonnaient de cette largesse, elle eut cette réponse, sublime dans sa simplicité: "J'avais ramassé cet argent pour m'acheter un manteau de fourrure. Je suis âgée. Je puis me passer de manteau. Je n'ai guère le temps d'écouter la radio, mais je veux que mes enfants et mes petits-enfants aient de la radio française et restent français."

Deux vieux métis, qui vivent dans un misérable logis, souscrivent dix dollars et déclarent: "C'est pas pour nous autres, c'est pour la cause". Un ouvrier de Saint-Boniface, plus riche d'enfants que d'argent, se lève dans une réunion, au cours de la campagne de souscription et annonce qu'il fait un don de cent dollars. Il ajoute: "Mes amis vont me dire que je suis fou. Ça va me forcer, mais si je puis ramasser assez d'argent pour acheter des appareils récepteurs, je puis en faire autant pour aider à construire un poste émetteur qui va me donner du français à la journée, à moi, à mes enfants et à mes petits-enfants." Un autre qui est noyé dans un centre anglais envoie son obole et il écrit, en anglais: "Si on avait eu une radio française plus tôt, j'aurais peut-être pu apprendre assez le français pour vous écrire en français".

C'est grâce à tant de générosité que le poste de Saint-Boniface a pu être construit. Il est aujourd'hui en plein progrès. On a dit avec raison qu'il est un succès.

Pour garder nos foyers français

Quel appoint constitueront les postes radiophoniques projetés pour la survivance, le progrès et le rayonnement des nôtres dans l'Ouest? Il est assez difficile de se l'imaginer de façon précise. On peut cependant s'en faire une idée d'après les effets bienfaisants que produisent chez les nôtres les quelques programmes français de la radio officielle. Nous nous permettons, pour illustrer ces effets bienfaisants, d'emprunter quelques notations à un rapport de la Saskatchewan. Les voici dans leur prenante simplicité:

"Un organisateur, qui a visité 43 groupes, rapporte qu'il commençait toujours sa conférence en demandant combien, parmi l'assistance, écoutaient ceux des programmes qui passent à des heures où il est possible d'être à la maison; 90 p. 100 des réponses sont affirmatives.

"Les noms des personnages de "Un homme et son péché" sont connus de tous. On ne désigne plus guère les "gratteux" de la paroisse que par Séraphin. Les "patois" du radio-roman se rencontrent sur beaucoup de lèvres. Et des femmes se téléphonent souvent leurs impressions après l'émission du jour.

"On a remarqué que nos gens puisent dans le radio-journal français quotidien et emploient maintenant des termes français qu'ils ignoraient auparavant."

Après avoir consigné ces faits, le rédacteur du rapport envisageait la perspective de postes français indépendants. Il faisait alors, en marge du projet, les réflexions suivantes que nous livrons à la méditation de nos compatriotes:

"Les programmes qui constitueront l'horaire quotidien de nos postes seront des programmes français. La majeure partie nous viendra des postes français du Québec, sous forme d'enregistrements. Car le rattachement par fils téléphoniques au réseau français de l'Est, est irréalisable parce que trop coûteux. Nous bénéficierons ainsi tout de même d'une bonne partie de la richesse artistique et culturelle du réseau français. Ainsi, nos gens pourront s'abreuver aux mêmes sources culturelles et religieuses que leurs frères du Québec. Et nous rétablirons, malgré les distances, l'union canadienne-française, si nécessaire à notre survivance. Peu à peu, nous réaliserons sur place une part plus considérable de notre horaire, selon nos besoins et possibilités.

"Ainsi, nous pourrons arriver à maintenir français nos foyers. Nous prolongerons la formation scolaire et paroissiale. Et nous parviendrons à mieux relier nos groupes épars."

Une scène émouvante dans sa simplicité

L'ancien président de l'Association canadienne-française de la Saskatchewan, monsieur Raymond Denis, a décrit, dans une réunion patriotique, une scène de vie française dans un village de l'Ouest canadien, à l'heure où passe l'émission "Un homme et son péché". Il

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

La santé au foyer

Il est plus facile et meilleur marché à la longue d'être soigneux dans l'achat des vivres et la préparation des aliments, d'après les hygiénistes alimentaires. Les foyers où les repas sont préparés à la diable et où l'on ne tient pas compte de certains éléments essentiels, abriteront vraisemblablement des personnes irritables et malades. Les fruis et les légumes sains aideront la mère de famille à garder sa nichée heureuse et bien portante.

* * *

L'heure cruciale

Les personnes qui font un petit déjeuner trop sommaire risquent de traverser une "heure cruciale", vers les onze heures du matin. Il n'est pas possible de travailler comme un cheval et de manger comme un oiseau, dit un expert. Un bon petit déjeuner doit comprendre au moins un fruit, une céréale à grain entier et du lait. Les travailleurs doivent commencer leur journée par un petit déjeuner substantiel.

* * *

Sommeil réparateur

La qualité du travail dépend souvent de la qualité du sommeil. On recommande d'aérer les pièces où l'on a fumé, avant de se coucher. La nervosité, l'amaigrissement, la fatigue générale, traduisent souvent une insuffisance de sommeil.

* * *

Le jeu et la santé

Si excitant qu'il soit de regarder des équipes sportives, il est plus excitant encore, et meilleur pour la santé, de jouer soi-même. On nous engage à "descendre des gradins pour faire notre part sur la piste". Le jeu et la santé vont la main dans la main.

* * *

Nettoyage

Une chaine ne peut pas être plus forte que le plus faible des anneaux. De même, les précautions sanitaires prises dans une localité, pour le bien de tous, sont à la merci du moins scrupuleux des citoyens. Les chefs des services d'hygiène nous engagent tous à observer les règles de l'hygiène et de la propreté. Ils nous demandent de veiller à la propreté des salles de toilette dans les restaurants, à bord des trains, dans les bureaux et dans les usines, pour éviter la propagation des infections. La règle d'or s'applique dans tous les locaux que nous devons partager avec d'autres.

Indiens catholiques en danger

Les tendances de certains hauts fonctionnaires d'Ottawa, au point de vue religieux, n'ont rien de rassurant pour les catholiques. Si nous pensons à l'influence qu'ils exercent dans la préparation des projets de loi et des règlements administratifs, il y a même lieu de nous en inquiéter sérieusement.

L'un des idéals de ces hauts fonctionnaires, irresponsables devant le peuple, c'est d'imposer la neutralité religieuse à toutes les institutions qui relèvent des pouvoirs fédéraux. Pour eux, l'Etat n'a pas à tenir compte des croyances et des pratiques religieuses; il lui est même permis de leur faire une petite guerre sourde, tenace, et de les chasser par d'habiles manoeuvres des institutions où elles sont établies.

Que de telles tendances cherchent à se réaliser, nous en avons déjà des preuves manifestes. Est-ce que certains bureaucrates d'Ottawa se prépareraient à nous en donner de nouvelles? Il convient, en tout cas, que les catholiques soient plus que jamais sur leurs gardes.

Des amendements à la loi fédérale des Indiens sont actuellement à l'étude à Ottawa. Nous apprenons de souce bien informée qu'on tente, en hauts lieux de faire adopter une législation destinée à laïciser les écoles et les hôpitaux indiens. Toutes les institutions consacrées à l'éducation et à l'hospitalisation des Indiens deviendraient neutres; elles ne seraient ni catholiques, ni protestantes. Celles qui avaient gardé jusqu'ici leur confessionnalité religieuse, devraient disparaître peu à peu ou vivre de misère.

Au nom de leur foi, les catholiques ne peuvent accepter ces changements. Ils n'essaient pas d'imposer cette foi aux autres, mais ils tiennent à leur droit d'avoir pour eux-mêmes des écoles et des hôpitaux où ils puissent enseigner et pratiquer en toute liberté leurs croyances religieuses.

C'est là d'ailleurs un droit démocratique. Les autorités fédérales l'ont assez prêché durant la guerre contre la dictature nazie pour que nous en ayons conservé le souvenir. Elles feraient bien de ne pas l'oublier elles-mêmes.

Nous ferons remarquer, de plus, que la majorité de la population indienne au Canada est catholique et qu'on ne la privera pas de ses droits sans que les catholiques de tout le pays n'interviennent en sa faveur. Bien avant qu'Ottawa s'intéresse au bien-être des Indiens, les missionnaires catholiques avaient fondé pour eux des écoles et des hôpitaux; ils avaient pris soin des enfants, des malades et des vieillards; ils leur avaient prodigué, avec un dévouement inlassable, souvent héroïque, les secours matériels et spirituels.

Si Ottawa tient aujourd'hui à réparer ses négligences passées, qu'il commence par aider généreusement les institutions qui ont déjà rendu de si grands services au lieu d'y substituer les siennes.

Une dernière remarque, mais non la moins importante.

Les salariés fédéraux ne remplaceront jamais auprès des Indiens les personnes, hommes et femmes, qui ont consacré leur vie à l'exercice du dévouement désintéressé et de la charité chrétienne. Ils pourront bien leur donner toute la nourriture et les soins médicaux dont ils ont besoin, mais ils ne créeront jamais cette atmosphère de compréhension et de sympathie dont les Indiens ne pourraient sans peine être privés.

Nous espérons que les ministres et les députés catholiques à Ottawa voudront agir à temps, qu'ils ne permettront pas à la malfaisante neutralité religieuse d'étendre ses ravages même chez les Indiens.

S. P.

Radio-Ouest-Française

(suite de la page 2)

est quatre heures et demie. La maman est au foyer. Les hommes sont partis pour les champs et les enfants pour l'école. Mais Séraphin sera sur les ondes dans quelques minutes. On le sait bien dans ce coin français de la Saskatchewan. La classe est à peine finie que les enfants se précipitent vers la maison. Les moissonneurs délaissent un moment leur besogne. La maman suspend ses travaux et ses chants. Elle tourne le bouton de la radio. Dans un silence émouvant, on entend une voix du Québec, du vieux Québec français, jeter aux échos des Prairies et des coeurs l'annonce bien connue: "Un homme et son péché—Une autre des belles histoires des pays d'en-Haut".

Groupés autour de l'appareil, le père, la mère, les engagés et les enfants recueillent les syllabes françaises qui tombent goutte à goutte du ciel québecois. Les parents, qui ont vécu au pays des ancêtres sentent sourdre dans leurs coeurs l'eau vive du souvenir et la vague nostalgie de ce Québec qu'ils ne connaissent que par ouï-dire envahit l'âme des enfants. Soudain les mots aimés font place à des syllabes étrangères. Le charme est rompu. Chacun retourne à ses occupations en songeant qu'il faudra attendre toute une journée longue pour communier à nouveau à l'âme des ancêtres.

C'est sur ce tableau vécu des centaines et des milliers de fois que nous voulons clore l'histoire émouvante, souvent pénible, de la radio française au pays des La Vérendrye, des Taché, des Langevin. Une race qui garde aussi jalousement son âme et les syllabes chantantes de sa langue a droit qu'on l'admire, qu'on l'aime et qu'on l'aide à ne pas mourir.

Les solidarités nécessaires

Nous venons d'indiquer la raison fondamentale pour laquelle nous devons aider nos frères de l'Ouest: la communauté du sang, de la foi, de la langue et des traditions, la communion au même passé, la poursuite d'un idéal commun. La charité nous commande d'aller d'abord à ceux qui nous tiennent de plus près par la chair et par l'esprit. Mais ici il y a plus que charité en un sens, il y a justice et intérêt.

Ce n'est pas par caprice, par amour du voyage et de l'aventure que nos compatriotes des Prairies ont quitté les vieilles paroisses françaises du Québec pour aller recommencer l'héroïque épopée des ancêtres défricheurs, colons et civilisateurs. Ils sont partis à des époques où les crises économiques pesaient lourdement sur notre peuple, où les usines ne s'ouvraient pas facilement devant la jeunesse des villes ni les paroisses neuves devant celle des campagnes.

On évoque souvent la tragique dispersion de nos frères d'Acadie. Mais il est une autre dispersion dont on ne parle pas assez dans la province de Québec: c'est celle de ce million et demi des nôtres qui, de 1850 à 1925, ont dû gagner les villes de la Nouvelle-Angleterre, les plaines fertiles de l'Ouest canadien pour empêcher ceux qui ne partaient pas de périr de faim avec eux dans la maison paternelle. Ils nous ont laissé l'abondance et la paix du foyer ancestral. Ils sont partis vers l'inconnu afin que notre destin à nous, pas seulement le leur, soit moins amer. Ils pourraient nous réclamer la part de l'héritage familial qui leur revenait comme à nous. Ils ne nous demandent qu'un peu d'aide et de sympathie. Allons-nous les refuser?

Question de justice encore pour ceux qui portent le poids du jour et de la chaleur. Nous aimons proclamer que le Canada est un pays bilingue, fondé sur l'union de deux grandes nations, l'apport de deux civilisations. Nous parlons volontiers du fait français au Canada. Son Eminence le cardinal Villeneuve n'a pas craint de saluer à Boston le "Fait français en Amérique". Ce fait français au Canada, il est inscrit dans des documents constitutionnels, mais c'est avant tout sur la face même de ce pays et de ce continent qu'il est gravé. Nous pouvons le proclamer fièrement parce qu'en Acadie, dans les campagnes ontariennes, dans les villes ouvrières de la Nouvelle-Angleterre, sur les bords de la Rivière-Rouge, de chaque côté des Rocheuses, des hommes de notre race en sont l'attestation vivante.

Ils sont un témoignage, le témoignage que le rêve des grands ancêtres fondateurs d'empires n'est pas mort et qu'il faut toujours, dans l'élaboration du destin nord-américain, faire entrer en ligne de compte l'empire français d'Amérique. Ils sont de ces témoins qui se font parfois égorger pour avoir osé témoigner. Ils en savent quelque chose les petits Canadiens français de l'Ouest qui doivent s'imposer double labeur scolaire pour demeurer eux-mêmes dans le pays découvert par leurs ancêtres et les parents de cette paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg qui paient triple taxe scolaire afin de n'être pas un jour des étrangers dans la demeure de leurs enfants. Nous n'avons pas le droit de haïr ceux qui, consciemment ou non, nous font du mal. Mais nous avons le devoir sacré de secourir nos frères qui souffrent persécution pour la justice.

Devoir de justice, devoir d'intérêt, ajouterions-nous, s'il en était nécessaire. On le sait mieux que nous en l'autre camp où l'on met tout en oeuvre pour que le fait français demeure confiné aux frontières du Québec. On sait bien que si les huit cent mille des nôtres qui vivent hors de notre province apostasiaient, les droits du Québec ne pèseraient pas lourd dans la balance fédérale. Aussi a-t-on raison de saluer dans les groupes minoritaires français les avant-postes de la forteresse québecoise.

Soldats d'avant-gardes, nos compatriotes des Maritimes, de l'Ontario, des Prairies ont sans cesse à combattre. C'est sur leur territoire, dans leurs paroisses et, avec la radio, jusque dans l'intimité de leurs foyers que se livre la bataille pour la survivance. Notre rôle se borne-t-il à les regarder lutter, à applaudir de loin à leurs succès, à nous apitoyer sur leurs revers? Ce serait honte et folie que de l'affirmer. Dans la guerre comme dans la paix, toute la nation est solidaire et si un avant-poste succombe, le coeur même de la forteresse est menacé.

Paul-Emile Gosselin,
secrétaire du Comité permanent
de la Survivance française.

L'enseignement de la construction dans une école d'arts et métiers



Toit qui coule, maison qui croule. Les élèves de cette école des métiers de la construction apprennent à effectuer la pose des bardeaux d'asphalte de la toiture selon toutes les précisions requises, de manière à ne pas perdre aucun des avantages de ce matériel à toiture très en usage.

Pour le congrès des prêtres-adorateurs

Lettre du pape à Son Em. le cardinal McGuigan

Vatican 19-V-48

Secretaria di Stato
di Sua Santita.

Eminence,

Ayant été informé par Son Excellence le Délégué Apostolique que l'Association des Prêtres-Adorateurs projette de tenir un congrès national au Canada, en 1948, le Saint Père ne veut pas laisser passer cette occasion sans faire parvenir aux congressistes un mot de cordiale salutation et de paternel encouragement.

Bien au fait des développements qu'a pris le mouvement eucharistique au Canada durant les dix années qui se sont écoulées depuis le premier congrès eucharistique national, Sa Sainteté se réjouit grandement de la tenue de ce congrès et de la préparation élaborée qui se fait pour en assurer le succès. Elle chérit l'espoir que le congrès produira des fruits spirituels très abondants, non seulement parmi les six mille membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs, mais encore chez tous les autres membres du clergé et même chez les laïques, qu'il contribuera à la croissance et au développement de l'Action Catholique, et qu'il fera germer chez les jeunes, une abondante efflorаison de vocations sacerdotales.

Le Souverain Pontife daigne promettre qu'agenouillé dans la prière, ou debout à l'autel du sacrifice, il ne manquera pas de prier le divin Maître de bénir cette louable initiative, et, comme gage de sa bienveillante attention, il accorde avec amour à Votre Eminence, à Son Excellence Mgr l'archevêque de Québec, aux autres membres de la hiérarchie, ainsi qu'à tous les congressistes, Sa paternelle et toute spéciale Bénédiction apostolique.

Je suis heureux de profiter de cette occasion pour renouveler à Votre Eminence l'assurance de mon entier dévouement dans le Christ.

Je demeure sincèrement vôtre,

J. B. Montini,
Substitut.

A Son Eminence
le cardinal James C. McGuigan,
archevêque de Toronto.

Le procès pourra continuer

Ottawa. — Les procès pourront continuer à l'avenir, même si un ou deux jurés tombent malades. M. J. L. Ilsley, ministre de la Justice, a fait adopter, aux Communes, un amendement au code criminel à cette fin. Il faudra toutefois, pour que procès continue, obtenir auparavant le consentement de la poursuite et de la défense.

GUY

Baptêmes

A la fin de mai étaient baptisés les vaillants jumeaux de M. et Mme Omer Lambert. J.-Jean-Maurice avait pour parrain et marraine, M. et Mme Maurice Lambert; M.-Rose de Lima Jeannie, M. et Mme Raoul Lambert, oncles et tantes des nouveaux-nés.

Deux jours plus tard, le 30, Marie-Rose-Jacqueline-Denise, enfant de M. et Mme Léopold Lafleur. L'oncle et la tante, M. et Mme Armand Gagné étaient de cérémonie.

* * *

Activités

Lundi, le 7 juin, nos enfants du district Langlois étrennaient pour de bon leur école neuve. Maitresses et élèves en étaient ravis. Quand il a fallu, toute l'année durant, enseigner à plus de trente écoliers dans un local de 24x28, toutes les matières du programme bilingue sous la gouverne de deux maitresses distinctes, il se fait un bourdonnement un peu incommodant pour les uns et les autres. Dorénavant tout redeviendra normal. Tous les pionniers ont eu à subir plus d'un inconvénient.

* * *

Va et vient

M. Marc Meunier, agent de la colonisation des chemins de fer nationaux (C.N.R.) nous a fait une brève visite, sa deuxième en deux ans.

Lundi le 15, S. Exc. Mgr H. Routhier nous emmenait un autre distingué visiteur dans la personne de M. L.-P. Audet, directeur des cours postscolaires au ministère de la jeunesse à Québec. M. Audet est aussi le directeur des cercles des jeunes naturalistes depuis plusieurs années.

Le R.P. R. LeChasseur, o.m.i., notre curé, a passé une bonne partie de la semaine dernière à Edmonton, en voyage d'affaires et pour consulter un spécialiste.

La dernière visite de Mgr H. Routhier, o.m.i., nous a laissés optimistes en ce qui concerne la construction possible de notre dortoir pour cette année. A la suite de la cérémonie de la confirmation de 22 de nos petits et petites, un forum bien nourri de questions et réponses donna à Son Excellence une idée juste du besoin de nos gens et de leurs excellentes dispositions à l'égard de la réussite de cette construction. Nous ferons notre souscription d'ici deux semaines; et nous irons de l'avant.

Fort Saskatchewan

Les semences sont achevées, mais à présent c'est la pluie qui nous fait défaut.

* * *

M. Armand Doucette a passé la fin de semaine chez M. S. Mariacci; il est reparti avec sa famille pour Luscar mardi.

* * *

M. Jacob Bitz a passé quelque temps avec son père et sa belle-soeur avant de prendre un emploi à la Lockerbie Hole Co., à Leduc.

* * *

Nos remerciements à ceux qui ont aidé aux dames d'autel à faire un succès de leur partie de cartes et bingo dans la salle paroissiale de Lamoureux.

* * *

Nos félicitations à M. et Mme Wilfrid Lamoureux à l'occasion de la naissance d'un fils.

* * *

En visite chez M. et Mme S. Mariacci, jeudi dernier, le Rév. Père Garnier et Mlle C. Garnier.

* * *

M. Armand Lamoureux a pris un emploi de camionneur aux mines de charbon à Luscar.

* * *

Nous comptons deux nouvelles paroissiennes: Mlle Eileen Gleison, employée au bureau de téléphone, et Mme C. Rocque qui a acheté la maison de M. Boisjoli.

* * *

M. S. Mariacci représenta Fort Saskatchewan à la réunion régionale pour la campagne de la radio française en Alberta à l'Immaculée-Conception, lundi soir.

Nous apprenons que le petit Arthur Rocque, du couvent des Filles de la Providence, est à l'hôpital de Végreville avec une double pneumonie. Ses parents, M. et Mme E.-A. Rocque, passèrent la fin de semaine auprès de lui.

LOS ANGELES

Après entente 76 Canadiens se rencontraient au Lac Elsinore pour la fin de semaine du Memorial Day, lundi le 31 mai. Les premiers y arrivèrent dès jeudi. On comptait une douzaine de roulottes et de tentes. Un vrai village canadien! On aurait pu ou dû y lever le drapeau canadien. Mais existe-t-il un drapeau canadien?

Une demoiselle de notre grande famille Lachance s'est mariée, pas à un Canadien, certainement à un catholique. Tout le groupe des officiels de la cérémonie semblait être des parents du marié, des religieux, des religieuses, le bedeau, les servants de messe, etc. Si ce marié n'est pas fervent, ce n'est pas à cause de manque d'exemples.

* * *

Chaque fois que M. Jos. Chevigny, de San-Francisco, descend nous voir, ce sont des réunions de famille.

Samedi soir, le 5 juin, c'était chez sa cousine, Mme Bertha Chevigny; dimanche le 6, souper chez la cousine de son père, M. et Mme Geo. Sarrasin. M. Jos. Chevigny est le fils de M. Alfred Chevigny, autrefois de Saint-Albert.

Mme Geo. Sarrasin a téléphoné à son frère Jos, à Portland, Oregon, pour s'informer s'il s'était noyé ou s'il en avait envie. Tout s'arrange bien chez lui.

* * *

Que faire? Les fraises veulent du temps chaud, les fèves veulent de la pluie. Notre climat se tient entre les deux.

* * *

Un groupe de 20 touristes de notre Sud furent reçus par le pape pendant la semaine sainte. Le pape causa avec chacun. Des nôtres s'y trouvaient: Mmes Mercedes Gaudin, Bernadette Bourget, Josephine Arnbort.

* * *

Arrêter, juger et punir un ivrogne coûte $40. en moyenne. Combien pour les 92,000 ivrognes arrêtés à Los Angeles en 1946?

* * *

Nous sommes venus bien près d'une grève de tramways. C'est curieux! J'ai toujours eu confiance qu'elle n'aurait pas lieu et elle n'a pas eu lieu.

Nous en avons déjà eu et personne n'en est mort. La direction de nos "p'tits chars" applique une nouvelle formule. Lorsque un chauffeur fait un acte de courtoisie envers un conducteur et même envers un autre chauffeur, le conducteur du "p'tit char" prend le numéro de l'automobile et la compagnie des tramways lui envoit une lettre de remerciement, à lui ou à la maison qui l'emploie. Ceci devrait faire du bien.

* * *

L'actrice Ann Sheridan a un petit radar à son auto qui l'aide à conduire dans la brume.

* * *

Le peuple californien se demande où les impôts vont les conduire. Comme Warren demande $919,943,287. pour les la rivière Colombia durant les inondations, ça monte encore. Le gouverneur dépenses de l'Etat cette année. Ce ne sont plus des millions, ça arrive au milliard. C'est quatre fois ce que le gouverneur demanda à son premier terme, il y a six ans passés. La législature peut diminuer la somme demandée par le gouverneur, mais on ne croit pas qu'elle le fasse. Tout monte. Ainsi les demandes du public qui exige de plus en plus de son gouvernement. On veut de plus belles écoles et la population écolière vient d'augmenter de 43%; $158,800,000 iront aux écoles. On désire de meilleures pensions pour les personnes âgées, les affligées, les négligées. Cela demandera $63,563,000. et ainsi de suite. Tout doit être inspecté; alors payons les inspecteurs.

R. Thibaudeau

MORINVILLE

Les funérailles de M. Achille Champagne, décédé accidentellement dimanche, ont eu lieu jeudi au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Il était un des fils de M. Gonzague Champagne et son épouse, née Amanda Demers, tous deux décédés. Il laisse à Morinville ou à Legal ses frères MM. Arthur, Arsène, Napoléon et Henri Champagne; ses soeurs, Mlle Rebecca et Mme H.-A. Champagne. Les porteurs étaient cinq neveux du défunt, MM. Alphonse, Lionel, François, Laurent et Léo Champagne, et un cousin M. Roland Demers.

* * *

Vendredi soir, les élèves des écoles ont donné à la salle un joli concert combinant leurs adieux avant de partir en vacances avec des hommages de bienvenue à leur curé qui revenait des siennes. Pour donner à la fête un air de famille, les marguilliers assistaient, des adresses et des cadeaux furent offerts à M. le curé.

* * *

Un premier comité de souscription pour la radio française a été formé de MM. Ephrem Rousseau, Ernest Houle, Ferd. Tailleur, Adrien Gibeau et Eugène Cournoyer. L'affaire est importante et le temps presse. Un appel a été fait dimanche à la population.

* * *

Deux mariages se feront prochainement. Mlle Rolande Rivet, fille de feu Napoléon et de Mme Marie-Anne Rivet, épousera M. Emilien Coulombe, fils aîné de M. et Mme Dominique Coulombe, de Legal. M. Maurice Beaupré, fils de M. et Mme Wilfrid Beaupré, épousera Mlle Jean Borlé, fille de M. et Mme Alberic Borlé, de Villeneuve.

* * *

M. Roland Riopel et son épouse Raymonde Perras, du Garage, sont les heureux parents d'un fils que M. l'abbé Emile Brière a baptisé sous les noms de Paul Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Riopel, grands-parents paternels.

WARWICK

Avec le beau temps des semaines passées, les semences avancent à grands pas; quelques-uns ont fini et les autres achèvent. Il n'y a que quelques morceaux de terre inondés qui ne seront pas ensemencés après une autre semaine de travail.

* * *

Mme Ivan Bossé est de retour chez elle, après son séjour aux hôpitaux de Mundare et de Végreville, à la suite d'une collision d'autos le 9 mai. Sa convalescence a été assez rapide, mais il faudra encore quelque temps avant qu'elle ait l'usage de son bras gauche qui fut bien meurtri.

* * *

Mme Wm Rosko et son jeune bébé sont aussi de retour à la maison, en bonne santé.

Le R. Père Strickland, notre missionnaire, est venu dire la messe le 14 mai, afin de permettre à tous de faire leurs Pâques, car ça faisait trois mois de suite qu'il n'avait pu venir, à cause des tempêtes de neige en mars et avril et de l'inondation au commencement de mai. Aussi tous lui sont très reconnaissants d'avoir bien voulu venir pendant la semaine.

Chacun aura congé pour fêter son bonheur

New-York. — Max Sherover, président du "Linguaphone Institute of America", est un patron à part. Il vient de décider que ses 2,500 employés des deux sexes auront droit à un jour de congé pour leur anniversaire de mariage. Lui-même marié depuis quarante ans, Sherover explique qu'il ne voit pas pourquoi un couple heureux n'aurait pas le droit de fêter son bonheur aussi bien qu'il célèbre, par exemple, le début d'une nouvelle année. "Et puis, comme il l'explique lui-même, on parle tant de divorce maintenant que je crois juste de faire quelque chose pour démontrer la sainteté du mariage!"

BONNYVILLE

M. l'abbé Lerouge, notre digne curé, est de retour de sa retraite à Edmonton.

* * *

Dimanche dernier, nos paroissiens ont voulu manifester à leur vicaire, M. l'abbé Georges Tardif, leur haute appréciation de son dévouement total depuis son arrivée à Bonnyville, il y aura sept ans bientôt. Une très jolie fête fut organisée au chalet du Dr Ayotte, au lac. Une bourse lui fut présentée par le Docteur dans des termes tout à fait choisis et heureux. Tous étaient contents de pouvoir manifester leur estime. Nous sommes certains que notre vicaire ne le fut pas moins. Il répondit en des mots touchants et bien sentis. M. le vicaire sera en retraite cette semaine.

* * *

Et aujourd'hui même, un enfant de la paroisse, le frère Georges-Etienne Durocher, a reçu le sous-diaconat à Lebret.

* * *

Un grand ralliement des libéraux du comté de Saint-Paul a eu lieu cette semaine à Bonnyville afin de choisir un candidat en vue des prochaines élections provinciales.

M. Prowse et M. André M. Déchène y ont pris part et ont intéressé l'auditoire. Le choix unanime s'est porté sur M. Irwin Baril, de Bonnyville.

M. Baril est avantageusement connu ici. Il s'occupe surtout d'assurances avec grand succès. Il a fait aussi un vrai succès de la lourde tâche qu'il avait accepté lors de l'emprunt de la victoire.

M. W. Paquette avait aussi été mis en nomination, mais il se retira en faveur de M. Baril.

* * *

La sécheresse sévit d'une façon inquiétante, chose rarement vue ici.

* * *

Nous aimons à souligner avec fierté le succès et le retour de Mlle Thérèse Vallée qui a obtenu son baccalauréat du McGill. Nos félicitations. Mlles Cécile et Jacqueline sont aussi en vacances.

Remerciements

Mlles Reine et Gabrielle Coupal remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie, soit par des visites, soit par des offrandes de messes, de fleurs, etc., lors de la perte de leur frère, M. Victor Coupal, décédé à Morinville le 5 juin dernier.

TANGENTE

Jeudi le 17 juin 1948, S. Exc. Mgr Henri Routhier faisait la visite pastorale de Tangente et y confirmait 42 enfants. Il était assisté du R. P. Luc Beuglet, o.m.i., procureur vicarial, et R.P. Oscar Pinard, o.m.i., curé. M. l'abbé Camille Saint-Pierre, ancien curé et fondateur de la paroisse, était présent au choeur.

Après la cérémonie, il y eut assemblée des marguilliers et des commissaires d'école de Tangente.

Nous remercions S. Exc. des grandes grâces et bénédictions apportées à tous les paroissiens.

* * *

M. Jean-Louis Thibault, collégien de Saint-Jean, Edmonton, est revenu dans sa famille, heureux de son année scolaire. Son exemple sera suivi par plus d'un l'année prochaine.

* * *

Nous annonçons immédiatement que la troupe des collégiens de la Rivière-la-Paix donnera une séance à Tangente, vendredi soir le 2 juillet. Bienvenue à nos étudiants et à tous les gens pour les encourager.

* * *

Les Chevaliers de Colomb de Tangente, de même que les officiers des associations paroissiales, font dire à tous les paroissiens et amis des places voisines que le dimanche 4 juillet est le pique-nique paroissial de Tangente.

* * *

M. et Mme Albert Legault et leur garçonnet sont partis pour un voyage de deux mois chez leurs parents de Verner-Ont., et des alentours. Bon voyage

LEGAL

Dimanche matin, avant la messe de 9 heures, M. Norman Schultz entrait dans l'Eglise catholique par la réception du saint baptême. M. et Mme Jean-Baptiste Saint-Martin étaient parrain et marraine. C'est le troisième baptême d'adulte depuis le commencement de l'année.

* * *

Mardi matin à 10 heures avait lieu le mariage de M. Norman Schultz et de Mlle Georgette Saint-Martin. La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, M. J.-B. Saint-Martin. Le marié était accompagné de son père, M. Albert Schültz. La soeur du marié était dame de compagnie. Des amis de M. Schultz ainsi que Mlle Stack, cousine de la mariée, étaient de cérémonie. Après le déjeuner pris à Legal, il y eut réception en ville où parents et amis se groupèrent nombreux. Les mariés résideront bientôt à Spirit-River. Nous leur souhaitons bonheur et longue vie.

* * *

La semaine dernière, la maison de M. Albert Mahé était détruite par le feu. La perte est d'autant plus sensible que la maison était de construction récente. Nous sympathisons avec M. Mahé.

* * *

Les enseignes au Néon font leur apparition au-dessus de la boucherie de M. Raymond Préfontaine et de l'hôtellerie de M. Noël Lafrance.

* * *

Une pelle mécanique commençait cette semaine le déblaiement du terrain en prévision du programme de construction de la paroisse. Le matériel commence à arriver. Tous les paroissiens et même des amis des environs s'organisent pour les corvées qui seront données afin de faire de l'ouvrage.

* * *

A l'assemblée de la radio à Morinville, il y avait une délégation de Legal composée de MM. Pat. Montpetit, Noël Lafrance et Jos.-B. Vaugeois.

FALHER

Mercredi dernier, en présence de nombreux parents et amis, eut lieu le mariage de Mlle Emela Morin avec M. Edouard Fournier. Après la cérémonie, tous se réunirent chez M. Wilfrid Morin. Le soir, il y eut soirée à la salle du village. M. et Mme Fournier demeurent à Donnelly.

* * *

Dimanche le 20 juin, Marie, Blanche, Pauline, enfant de M. et Mme Maurice Doucet (Marie-Jeanne Hurtubise) devenait membre de l'Eglise. Parrain et marraine à la cérémonie du baptême: M. Pierre Doucet et Mlle Pauline Roy.

* * *

Dimanche soir, à l'occasion de la Fête des Pères, le Comité de Musique de l'école donnait un concert varié mettant en vedette une soixantaine de nos jeunes. On avait eu l'heureuse idée de présenter d'abord un aperçu de la vie et des caractéristiques des Maitres de la Musique dont on jouait ensuite l'une des compositions. A la fin, le R.P. Saint-Jacques adressa un mot et cette intéressante soirée se termina par le chant de l'hymne national: "O Canada".

* * *

M. Louis-Philippe Audet, de Québec, chargé de mener une enquête sur l'éducation populaire au Canada français, a dû précipiter son voyage dans notre district à cause de circonstances imprévues. M. Audet possédera tout de même les renseignements assez précis sur nos activités en ce sens, puisqu'il a laissé les formules détaillées concernant cette enquête. M. Audet s'excuse par la voix de la Survivance, de n'avoir pu se rendre à la réunion convoquée à l'occasion de son passage chez nous.

* * *

Le Club Sportif Limité avait lancé une invitation à tous ceux qui sont intéressés dans la création d'un Centre social à Falher et plusieurs répondirent à son appel jeudi soir dernier. La discussion ouverte à tous les assistants permit de considérer les différents points de vue et à la fin on en vint à des conclusions qui auront, espérons-le, d'heureuses conséquences. On remarquait la présence de Son Excellence Mgr Henri Routhier.

* * *

Nous avions le bonheur de posséder parmi nous, jeudi dernier, le rédacteur en chef de notre journal **La Survivance**, le R. Père P.-E. Breton, l'âme de la grande campagne de souscriptions en faveur de notre Radio française en Alberta. Plusieurs délégués de tous les coins du district assistèrent à la réunion convoquée en vue d'organiser cette campagne dans le Nord. On trouvera dans les colonnes de **La Survivance** les détails de l'organisation qui est la même partout. On choisit à l'unanimité le R.P. Léon Nadeau et M. Paul Sicotte comme présidents conjoints du Comité régional de la campagne. Notre si belle cause permet les plus encourageants résultats et l'optimisme règne chez tous.

* * *

Mme J. Bélanger et sa fille, toutes deux d'Ottawa, s'arrêtaient à Falher lundi dernier en vue d'examiner les possibilités d'établir chez nous un commerce de marchandises sèches et un atelier de couture. Nous espérons les revoir bientôt.

* * *

Samedi soir dernier, les RR. PP. Alfred Bouchard et L.-Marie Parent reprenaient la route de l'Est où ils poursuivront leurs oeuvres respectives.

* * *

En route pour l'Est du pays et des Etats-Unis, M. Wilfrid Morin, M. et Mme Sylvio Morin, M. et Mme Hormisdas Fortier. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

* * *

M. Hejack, agent de la station du N.A.R. à Falher, quittera sous peu son poste pour être remplacé par M. Langevin, de High Prairie, M. Hejack prolongera son séjour ici en vue d'initier son jeune successeur.

* * *

Nos collégiens d'Edmonton rentrent l'un après l'autre au foyer. C'est ainsi que dimanche nous remarquions la présence aux offices de Guy Roy, Guy Coulombe, René Côté, Rosario Maure, Roland Turcotte, Victor Garant.

* * *

M. Paul Sicotte, gérant de notre magasin coopératif, partait au début de la semaine représenter le mouvement coopératif canadien-français de l'Alberta au congrès des coopérateurs du Canada qui a lieu les 22 et 23 juin à Saint-Boniface, Manitoba. M. Donat Forgues, en charge des hangars à la même institution, prend une vacance de quelques mois et se rend dans la province de Québec visiter les siens.

Sport

Nos deux clubs locaux séniors des hommes et des jeunes filles ont subi chacun une défaite dimanche dernier dans des joutes jouées contre les clubs d'hommes et de jeunes filles de Reno. On se promet de faire mieux à la prochaine occasion.

Une troupe ambulante a installé tout son attirail de jeux et d'attractions sur un terrain du village en préparation des journées de sport qui auront lieu dans le courant de cette semaine.

STE-LINA

Le 4 juin, la fête du Sacré-Coeur, coïncidant avec le premier vendredi du mois, fut pieusement célébrée par un bon nombre de paroissiens et la plupart des enfants de l'école du village. Pour la solennité du dimanche, le Saint-Sacrement fut exposé après la grand'messe et de fervents adorateurs se succédèrent jusqu'à l'heure sainte du soir où l'église était littéralement remplie.

* * *

Dimanche le 13 juin on devança la solennité de la fête des pères. Les enfants chantèrent la grand'messe et un cantique spécial composé pour la circonstance. Moins démonstratifs que les mères, les pères n'en étaient pas moins profondément émus et heureux de cet hommage de gratitude. On ne saurait oublier d'évoquer le souvenir du grand saint Antoine dont c'est la fête. Que cet aimable chercheur nous aide à conserver ou à retrouver le véritable esprit familial et chrétien!

* * *

Avec bonheur on salue le retour de Mlle Maximilienne et M. Raoul Laplante qui ont passé la froide saison en Colombie canadienne.

* * *

M. le curé E.-H. Delisle est absent jusqu'à vendredi soir pour suivre la retraite ecclésiastique à Edmonton.

* * *

Vendredi le 18, les professeurs et élèves des écoles de Sugden, Beaver, Sideview et Bellerive s'unissent à ceux de Sainte-Lina pour une fête champêtre au terrain de jeux de la paroisse. Tous s'accordent à dire que cette journée fut un vrai succès, grâce au dévouement des organisateurs et à la belle coopération de tous et chacun des intéressés. De nombreux prix furent distribués aux gagnants des divers jeux: Eddie Trybuck, premier, eut un joli camera, don de M. Jos. Lozeau, marchand général; Hervé Ouellette et Arlene Keim, deuxièmes ex aequo, partagèrent le montant offert par le magasin coopératif. Wallace Spies, quatrième, eut le prix de M. Jos. Imbeau; le club de balle de Bellerive, vainqueur de celui de Ste-Lina, Beaver et Sugdon, partagea les autres prix offerts par M. T. Chiasson, E. Fournier et les professeurs Mlles M. Bloor, A. Gamache, I. Guilbault, MM. Arkroyd, P. Lamoureux et les Soeurs de Ste-Croix. Quelques jeunes eurent aussi leur part de récompenses.

Professeurs et élèves se quittèrent sur un aimable "au revoir" à l'an prochain.

* * *

Ont été faits chrétiens au cours du mois: le 13, Marie-Albertine-Yvonne, enfant de M. et Mme Roland Martin (Bernadette Langevin). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Chartrand. Le 19, Joseph-Victor, enfant de M. et Mme Charles Williams (Florence Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Williams. Le 20, Marie-Cécile Mariette, enfant de M. et Mme Robert Gosselin (Béatrice Langevin). Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Gosselin.

* * *

Le pique-nique annuel paroissial aura lieu dimanche le 27 juin. Le dîner et le souper seront servis à la salle. Il y aura jeux, courses et attractions diverses. **Invitation cordiale à tous nos amis.**

EGG LAKE
(LAC DES OEUFS)

Notre club de balle-au-camp, nouvellement organisé, est allé jouer à Lac-la-Biche Mission, dimanche le 13 et perdit la partie 13 à 9, mais il prit sa revanche le 20, au pique-nique à la Mission, nos joueurs gagnant 10 à 8. Nous avons une température splendide pour les pique-niques, mais bien peu favorable aux récoltes. Nous n'avons pas encore eu la moindre petite pluie depuis que le grain est en terre. Nous faisons dire des messes pour que le bon Dieu nous arrose un peu.

* * *

Samedi le 19, M. D. Bouvier vint nous donner les vues de l'Office national du Film, à l'école Bouvier. C'est la dernière fois d'ici l'automne. Veuillez noter que les programmes "Talents from the Town" que M. Bouvier enregistre dans ses tournées et qui passaient à CKUA le vendredi soir, à 8h.30 ont été changés de jour encore une fois. Il faut maintenant écouter le lundi à 8h.30. Alors notre programme passera le 5 juillet, s'il n'y a pas d'autre changement d'ici là.

* * *

Nous sommes bien heureux que le ministère des Postes ait décidé de ne pas faire de changement dans le service de la malle pour le moment. Il nous accorde un délai pour nous permettre de réparer nos chemins. Il reste maintenant à notre député provincial de décider s'il veut faire quelque chose pour nous. Jusqu'ici, il a fait la sourde oreille. Nous lui envoyons une addition de 15 noms à notre pétition d'il y a quelques semaines. Si nous n'avons pas de réponse, nous nous promettons d'aller le rencontrer à sa convention, le 9 juillet, au Lac-la-Biche.



PLAMONDON

Au cours de la semaine eut lieu le *double mariage du frère et de la soeur:* M. Edmond Schaub, fils aîné de M. et Mme Alex Schaub, de cette paroisse, et Mlle Teresa Sullivan, fille de Mme Sullivan, aussi de cette paroisse. M. Réal Richard, fils de feu M. Walter Richard, de cette paroisse, et Mlle Marguerite Schaub, fille de M. et Mme Alex Schaub.

Les nouveaux époux demeureront dans notre paroisse. Nous leur souhaitons par la voix de la Survivance beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.

* * *

Le club de balle-au-camp s'est acheté un morceau de terrain tout près de la Community Hall. Là auront lieu les pique-niques à l'avenir. Un acre de terrain fut donné là où le fondateur de cette paroisse, le bon Père Jos. comme on le nommait, a érigé sa tente quand il arriva à Plamondon il y a 40 ans. Il y a une belle petite touffe d'épinettes qui ont bien grandi depuis ces 40 années, mais qui furent respectées toujours au coeur de notre petit village et qui font bien pittoresque.

* * *

Un monument sera érigé en souvenir de notre cher fondateur qui est disparu déjà depuis bientôt 25 ans. Le 4 juillet marquera le 25ème anniversaire de ce jour mémorable qui l'enleva à sa chère famille et à sa chère paroisse. Il a laissé un souvenir inoubliable de ce coeur qui s'est tant dévoué pour cette colonie qu'il a fondée et tant aimée. Donc ce monument entretiendra dans les coeurs de ses descendants le respect et l'amour qui lui sont dus.

* * *

Mme Rita Buehler qui a passé 2 mois ici chez ses parents, est maintenant retournée à son foyer à Sterco. Son père, M. Octave Chevigny, l'accompagna jusqu'à Saint-Albert où son mari la rencontra. M. Chevigny a en même temps été voir son médecin.

* * *

Dimanche prochain, ce sera l'ouverture d'une retraite qui sera prêchée par le Rév. Père Fournier, o.m.i. Ce sera le moment, n'est-ce pas, de nous réconcilier davantage avec notre Créateur. Alors faisons de notre mieux et allons en grand nombre aux offices, soir et matin. Car c'est un privilège pour nous que cette retraite.

* * *

Le 27 juin sera le jour de notre pique-nique paroissial. Nous espérons que, comme les années précédentes, ce sera un succès. Venez tous!

* * *

Nous attendons la visite de la Rév. Soeur Clothilde. A l'heure actuelle, elle est en chemin. Elle vient du Nouveau-Mexique. C'est loin et c'est la première fois qu'elle vient à Plamondon. Elle visitera ses frères, MM. Alex, Isidore et Napoléon Gauthier, et sa soeur Mme Philippe Plamondon, et tous ses parents. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

* * *

Mme Robert Piquette va mieux, parait-il. Espérons que cela continuera.

Remerciements

La famille Champagne, de Morinville, tient à remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort tragique de M. Achille Champagne.

PICARDVILLE

Nous tenons à féliciter et à remercier bien sincèrement tous nos parents et amis des paroisses environnantes, y compris Saint-Albert, Edmonton et même Jarvie, pour être venus si nombreux à notre pique-nique annuel.

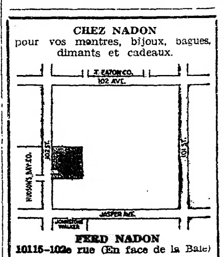
Nul doute que tous, organisateurs, paroissiens et visiteurs, ont passé une bonne journée et ont été enchantés de cette fête champêtre.

Les équipes seniors de balle-au-camp de Morinville, Clyde, Westlock, Picardville, ont joué avec entrain. Morinville a remporté la victoire finale sur Clyde.

L'équipe senior de Vimy a battu la nôtre.

Notre équipe de balle molle pour les filles a vaincu celle de Busby. Nos félicitations.

Notre pique-nique a donc été un grand succès.





Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

VANCOUVER

Le bazar de la paroisse du Saint-Sacrement obtint un beau succès. A 8 heures le 24 mai, le R.P. Meek souhaita la bienvenue à l'assistance. Etaient présents, le sénateur et Mme A. Blais, accompagnés de leur fille Mlle Andrée, le consul de France et Mme A. Anfossy, Mlle Marguerite Sellon, présidente de l'Alliance française.

M. Anfossy dit comme il était heureux de se trouver dans un groupe si français; le sénateur Blais prit à son tour la parole, félicita les Pères du Saint-Sacrement pour l'immense travail qu'ils avaient accompli depuis leur arrivée dans la paroisse, et déclara le bazar ouvert.

Des kiosques artistiquement décorés entouraient la salle et ils étaient remplis d'une variété d'ouvrages faits à la main, de poterie, d'aquarelles, de travaux de petit point, etc.

Félicitations aux fidèles organisateurs de cette kermesse qui a rapporté la somme de $4,310.00.

* * *

Visiteurs

M. E.-L. Girard, président du cercle canadien-français de Nanaimo, de passage à Vancouver.

M. Bill Chenier, de Montréal, en voyage d'affaires pour la compagnie Coca Cola.

Mme A. Bernier, d'Edmonton, est actuellement chez sa fille, Mlle Blanche Bernier de cette ville.

M. Armand Blain, pharmacien à Los Angeles, accompagné de sa mère Mme Blain, autrefois de Vancouver, sont venus de la Californie pour rendre visite à leurs amis de Vancouver.

Mlle Gabrielle Chabot, après avoir passé de longues vacances à la Côte où elle a visité San-Francisco, Los Angeles, Seattle, Victoria, New-Westminster et Vancouver, est partie pour Montréal la semaine dernière.

Mlle Françoise Trudeau, attachée à la Croix Rouge de Vancouver, service de transfusion de sang, est partie par avion pour Calgary où elle est allée rejoindre ses parents, le Major et Mme Trudeau, qui ont séjourné pendant quelque temps dans les Rocheuses pour repos de santé. Ils retournent tous à Québec.

M. et Mme Georges Lambert sont en voyage dans le Kansas chez leur fille et beau-fils.

Cordiale bienvenue à Mme Meek de Montréal qui est arrivée samedi pour rendre visite à son fils, le R.P. Meek, s.s.s., curé de la paroisse du Saint-Sacrement.

* * *

Décès

Est mort récemment à l'hôpital Joseph Chaison, âgé de 64 ans. Il laisse ses parents en Nouvelle-Ecosse. Les funérailles prirent place en l'église du Saint-Sacrement. Le R.P. Meek était le célébrant.

Mme Kathleen Lafrenière est décédée le 18 juin à l'âge de 59 ans. Lui survivent son époux François Lafrenière; six fils: Albert, d'Edmonton; Alfred, de Calgary; Harry, Georges, Joseph et Jim et son frère Fred Walsh, de Vancouver. Elle était membre de la Ligue des femmes catholiques. Le service eut lieu en l'église du Saint-Sacrement et la messe de requiem fut chantée par le R. P. Meek.

Est morte le 18 juin Elisabeth Pelletier, âgée de 29 ans. Lui survivent ses parents M. et Mme C. Pelletier; un frère, Edouard de Grayston, Saskatchewan; une soeur, Mme J. Murphy de Régina. Le service eut lieu en l'église du Saint-Rosaire le 22 juin. La messe de requiem fut chantée par le Rév. P. F. Clinton.

* * *

L'élection des officiers du cercle canadien-français pour 1948-1949 prit place à la salle paroissiale le 9 juin. En voici le résultat: Mme Josephine Paradis-Price, présidente; M. Victor Levêque, 1er vice-président; M. J.-B. Tisseur, 2eme vice-président; Mlle B. Labossière, secrétaire; Mlle A. Paradis, trésorière; Mlle L. Lambert, secrétaire-trésorière adjointe; Mme Marie Stodgell, en charge des fonctions sociales; conseillers, MM. A. Boyer, H. Beauregard et R. Lemay. Ce dernier s'occupera de la propagande. M. Léon Goguillon est conseiller honoraire.

VICTORIA

La Saint-Jean-Baptiste sera fêtée à Victoria par le cercle canadien-français et les amis à la salle des Réunions sociales, 804 King's Road. On se propose une bonne soirée de famille: Orchestre, chants, danse, cartes, goûter, enfin tout ce qui peut attirer les jeunes et amuser les ainés.

L'invité d'honneur sera M. Louis-Philippe Audet, surintendant des cours de culture populaire au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse.

M. Audet est délégué au congrès de la Canadian Association for Adult Education et sera de passage à Victoria ce 24 juin.

* * *

Va-et-vient

Mme A. Binette, de la rue Linden, est de retour d'un long voyage dans les Prairies. Elle visita sa famille, ses enfants et ses nombreux amis à Bonnyville, à Edmonton, à North Battleford.

* * *

Au congrès eucharistique de Nanaimo, C.C.

Les familles Jules Lacombe, Frs Morin et Mme Thomasset assistèrent au congrès eucharistique.

* * *

Le R.P. Jullion, chapelain du cercle, se rend au Cap-de-la-Madeleine, à Québec.

* * *

Le R.P. Serrurot, o.m.i., de retour d'un voyage de 6 mois en France, a visité à Victoria ses amis Dufleit et Parent.

Les RR. PP. Joseph Cyr et Leclerc, s.s.m., de Duncan, ont passé quelques jours parmi nous.

De Winnipeg, en tournée de propagande française en faveur du "Patriote", les RR. PP. Gorieu et Couture, o.m.i., prirent contact avec toutes les familles venant de la Saskatchewan et du Manitoba.

Les Tremblay et les Jacob se rendirent à Ladysmith en excursion de pêche.

"Au-Vieux-Québec"

Les réunions d'affaires du cercle s'y tiennent mensuellement.

Chaque samedi, de deux heures à quatre heures, on y donne des cours de français pour les enfants inscrits au "concours provincial" de la Fédération.

La séance publique est fixée au 24 juin. Les juges du concours local sont Mmes A. Binette, E. Ravise et M. Diacon, de Victoria.

Parmi les élèves, mentionnons Mlle Armande Fontaine, lauréate du concours provincial en 1947, qui apporte à son travail un zèle remarquable. Félicitations à ces jeunes qui consacrent leur après-midi de congé à l'étude du français. Félicitations aux parents qui encouragent leurs enfants à suivre ces cours.

Se sont inscrits "Au-Vieux-Québec" le mois dernier: Les RR. PP. Gorieu et Couture, o.m.i., de Winnipeg; M. et Mme F. Hughes, de New-Westminster; Mlle Gaby Chabot, de Montréal; Mlle Laura-A. Dedine, de Montréal; Mme Marguerite Renaud, de Campbell's Bay, P.Q.; M. Myre, de Hull, P.Q.; M. et Mme Chaperon, de Port-Arthur, Ont.; M. et Mme Henri Lamarche, de Seattle, Washington, Etats-Unis.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

SALON DE COIFFURE A VENDRE

Salon de coiffure bien installé avec gaz, bonne clientèle, dans un grand centre canadien-français au nord-est d'Edmonton. Obligé de vendre immédiatement pour cause de santé. S'adresser à boite 54, La Survivance, Edmonton.

Maitresse bilingue demandée

On demande une matresse bilingue pour l'école Labrie, Saint-Edouard. Terme commencera au mois de septembre. S'adresser à Charles Tessier, Saint-Edouard, Alberta.

CHAMBRES A LOUER

Chambres à louer pour étudiants aux cours d'été. Près de l'université, 11119-86ème avenue.

A VENDRE

1200 watts 32 volt Windcharger avec 60' self supporting tower. 1 set of wr 19 batteries (heavy duty). 1 10FAB3 automatic Delco plant dernier modèle. 1 32 volt cabinet radio. Le tout en bon état à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. Pierre Bérubé RR. p South Edmonton. Tél. 972-8521.

MAISON A VENDRE

Maison sur deux lots à vendre. Bâtisse nouvellement réparée, 24x24 sur solage en ciment avec bonne cheminée, deux étages. A vendre à de bonnes conditions. Excellente place pour partir dans le commerce ou pour maison privée. Grand hangar à bois 22x22. Sur la grande rue du village dans un bon centre. S'adresser à E. Bédard, Tangente, Alta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centes canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés qui probablement feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

ST-EDMOND

(CALDER)

Le 13 juin dernier, eut lieu la cérémonie annuelle de la première communion. Vingt-cinq enfants eurent le bonheur de recevoir leur Dieu, pour la première fois, des mains de leur pasteur, l'abbé Woodhouse.

Voici la liste de ces jeunes qui rayonnaient de bonheur, 16 filles: Beverley Arner, Barbara Bailey, Irène Belland, Ravhelle Bériault, Estelle Caouette, Geraldine Frischknett, Marlene Gibbens, Brenda Jones, J.-Carol Lemieux, Evelyn Manning, Annette Marion, Ruby Marion, Joyce Mason, Claudette Pirot, Pauline Soetaert, Mary Thompson; 9 garçons: Robert Beacon, Douglas Bray, Maurice Faucher, Nelson Frischnett, Donald Olson, Richard Tima, Adrien Trépanier, Patrick Wenger, Florian Yedlinski.

Demandons à Dieu de garder à lui cette jeunesse si intéressante.

* * *

Dimanche dernier, le 20 juin, à la messe de 10h.30, nos enfants de l'école firent les frais du chant. Ils exécutèrent avec âme une gentille petite messe collective, composée par le R.P. Laramée, s.j. Mlle Mérilda Couturier accompagnait et quelques dames donnaient plus d'assurance à nos jeunes en chantant avec eux.

* * *

Depuis deux ou trois semaines, quelques élèves qui ont fini leur année scolaire au collège Saint-Jean, viennent se joindre à notre choeur de chant. Ils sont les bienvenus. Nous tenons aussi à remercier Mlle Madeleine Turgeon dont l'habile direction a réellement lancé notre chorale vers un renouveau grégorien. Mme N. Turgeon a aussi bien rendu service à notre organiste.

* * *

Dimanche prochain, le 27, en la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, nous aurons notre dernière grand'mess avant les vacances.

* * *

Avis: Ceux qui aimeraient s'abonner à la Survivance, pourraient donner leur cotisation à Mlle Jeanne Gagnée. Elle se fera aussi un plaisir de prendre les nouvelles que vous voudriez faire paraître dans la chronique de la paroisse Saint-Edmond.

Rumeurs de guerre dangereuses

Cologne. — S. E. le cardinal Joseph Frings, archevêque de Cologne, a déclaré devant plusieurs femmes de Cologne, réunies afin de prier pour la paix, que "ceux qui parlent d'une nouvelle guerre jouent avec le feu", et que ces paroles sont "très dangereuses". Il recommanda fortement à ces femmes catholiques de "combattre au foyer et dans leur entourage l'opinion insensé qu'une nouvelle guerre ne pourrait qu'améliorer la situation actuelle de l'Allemagne."

"Si une telle guerre avait lieu, poursuivit le cardinal, elle causerait des horreurs sans nom et amènerait la destruction totale de l'Allemagne et de l'Europe." "L'Europe, dit-il, vit actuellement dans un douloureux état intermédiaire, n'ayant pas goûté les bienfaits de la paix malgré que le coup de feu ait cessé en 1945." Il demanda aux femmes catholiques d'intensifier leurs prières pour obtenir une paix véritable.

Cette allocution du cardinal était la première depuis le retour de sa visite à Rome. Il exprima publiquement sa reconnaissance au Saint-Père, pour la donation d'une quantité suffisante de papier qui permit l'impression de 150,000 catéchismes destinés aux enfants allemands.

L'église la plus élevée du monde

Nankin. — Dans la province chinoise du Kientchang se trouve la ville de Yen-Tsin, située à 2,950 mètres et possédant une mission catholique avec église, écoles et missionnaire résident. On y trouve le tabernacle le plus élevé du monde.

L'église est dédiée à saint Louis, roi de France, par suite d'un voeu du Père de Guébriant, le futur évêque de Canton et supérieur général des Missions étrangères de Paris. Evangélisant cette région, en 1896, le courageux missionnaire, qui n'avait encore obtenu aucune conversion, promit de dédier à saint Louis l'église à bâtir si, pour la Saint-Louis de cette année, quelque catéchumène se présentait; en fait, le 25 août suivant, avait lieu la conversion de la première famille, qui spontanément offrait un emplacement pour la future église. C'est ainsi que saint Louis, roi de France, préside aux destinées religieuses de ce haut-plateau de la Chine méridionale.

Inquiétude et misère en Chine

New-York. — A son arrivée de Chine par avion, l'archevêque de New-York, le cardinal Francis Spellman, a rapporté avoir vu là-bas des multitudes de paysans chassés par la persécution communiste et réfugiés sur le territoire du gouvernement de Nankin, de même que de nombreux prêtres expulsés de leur mission, après l'incendie de leurs temples.

Le cardinal a ajouté que l'Extrême-Orient a gardé une tension nerveuse due à la dernière guerre qui est égale à celle de l'Europe. Le Japont fait, d'après lui, un heureux contraste avec la Chine et le reste de l'Asie, par l'ordre qui y règne et son faible taux de criminalité.

Les bébés arrivent nombreux

Washington. — Au moins 1,149,000 bébés sont nés aux Etats-Unis au cours des quatre premiers mois de cette année, soit 23.7 par 1,000 personnes, suivant la "Federal Security Agency". C'est le taux le plus élevé pour la même période de depuis 1921, exclusion faite pour l'an dernier, quand le taux fut de 26.8.

Admission de réfugiés aux Etats-Unis

Washington. — Un comité conjoint de la Chambre et du Sénat a approuvé un bill de compromis sur l'admission de personnes déplacées d'Europe aux Etats-Unis. En vertu du bill 205,000 réfugiés pourront s'établir aux Etats-Unis au cours des deux prochaines années.

Doit-on dire?

Apprenons à parler correctement et à connaître la propriété des mots. Voici un petit exercice agréable et instructif à la fois:

Doit-on dire rancuneux ou rancunier? Il a recouvré ou recouvert la vue? Ragaillardi ou regaillardi? Sens dessus dessous ou sans dessus dessous?

Aller en société ou aller dans le monde?

Réponse: Rancunier. — Il a recouvré la vue. — Ragaillardi. — Sens dessus dessous. — Aller dans le monde.

ST-EDOUARD

Funérailles de M. Marcoux

Les funérailles de Lucien Marcoux ont eu lieu mardi dans notre église paroissiale. M. Marcoux s'était noyé accidentellement dans la rivière Saskatchewan, au cours d'une excursion avec ses parents et ses amis.

L'église était remplie à pleine capacité de paroissiens et d'amis, même des paroisses voisines, en particulier de Saint-Paul, qui avaient voulu rendre un dernier hommage au disparu et manifester leur sympathie à la famille si soudainement éprouvée. C'est M. le curé Thibault qui chanta la messe du service. Nous redisons aux parents nos plus sincères condoléances.

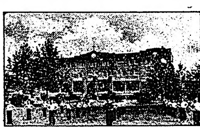
M. et Mme Albert Turcotte sont en voyage d'affaires à Edmonton.

Notre commerce avec les Etats-Unis

Ottawa. — Au cours des années 1946-1947 et durant les quatre premiers mois de l'année 1948, les importations des Etats-Unis au Canada se chiffrent à $3,964,559,266., tandis que nos exportations au même pays ont été de $2,393,847,730 pendant la même période; ce qui laisse une balance déficitaire de nos importations sur nos exportations de $1,570,711,536.

C'est ce que révèle un rapport relatif à notre commerce avec les Etats-Unis, déposé aux Communes, à la demande de M. Harold Timmins, député conservateur de Parkdale.

On constate que même avec notre programme d'austérité, les importations des Etats-Unis au Canada ont été durant les quatre premiers mois de 1948, supérieures aux exportations par $155,910,394.



Collège Saint-Jean

Pendant qu'une partie des élèves partaient pour retourner chez eux, le dix-sept, d'autres s'embarquaient dans le camion de M. Hébert et se dirigeaient à l'île des Pères, au lac Brochet. Ils ont bu le vent, dévoré de la poussière, diné en retard, péché sans résultat appréciable et sont revenus à onze heures du soir encore capables de crier à tue-tête. Mais il faut mentionner que de retour la toilette fut sommaire, même chez les plus amoureux de leur visage, et le sommeil prompt et foudroyant, même chez les plus bavards.

Les voyageurs font partie de ceux qui doivent rester au collège jusqu'au trente afin d'écrire les examens, qui du grade IX, qui du grade XII. Ils sont soixante-cinq, nombre aussi élevé que celui d'une année ordinaire, il y a vingt-cinq ans. Le grade XII compte des élèves de première et de deuxième année. Les examens départementaux commenceront bientôt; il est temps!

* * *

On prévoit que l'annuaire du collège Saint-Jean sortira vers le quinze juillet. Il renfermera un prospectus, expliquant le cours d'études, les formalités d'inscription, etc.

* * *

Une dizaine de Pères se préparent actuellement à leurs cours d'été. Ils reviennent élèves, pour faire "un change".

* * *

Dimanche prochain, le 27 juin, aura lieu l'ordination au sacerdoce de deux de nos anciens, les FF. Gérard Fortier et Henri Bujold. L'impressionnante cérémonie se déroulera dans leur village natal, Debden, Sask., et sera présidée par Mgr Duprat, o.p., de Prince-Albert. D'ici, pour nous représenter, nous aurons le Père supérieur qui devra assister le Père Bujold à sa première messe du lendemain et prêcher à la première grand'messe du Père Fortier. Après quoi il se préparera, de façon immédiate, à la prédication d'une longue retraite aux Religieuses du couvent de Prud'homme, Sask. Il profitera de son passage par là-bas pour aller rendre visite aux élèves du collège qui viennent dans ce beau coin du pays.

Milliards dépensés en alcool

Washington. — L'année dernière, les Américains ont consacré la somme de $9,600,000,000 à l'achat de breuvages alcooliques, d'après le secrétariat du commerce des Etats-Unis. Pour une population de 144,000,000 d'habitants au 1er juillet dernier, cela équivaut à un déboursé de $66.66 par personne ou encore à un de $103.22 pour chacun des 95,000,000 de nos voisins du sud qui sont âgés de plus de 21 ans.

Instituteurs demandés

La Commission scolaire des Ecoles Séparées d'Edmonton invite les professeurs qui désirent des positions dans l'enseignement des cours élémentaires et intermédiaires à envoyer leurs formules d'application. Salaires tels que sur la liste.

Voyez ou écrivez à:

A. A. O'Brien, surintendant, 10040-103e rue Edmonton.

M. King a failli avoir peur

Toronto. — En rendant visite au mess des officiers du régiment Queen's York Rangers, à Toronto, le premier ministre William Lyon Mackenzie King s'est demandé d'abord si l'on n'était pas allé un peu loin dans la voie des plaisanteries. Un avis au mur annonçait une prime de 1,000 livres sterling pour qui permettrait la capture du citoyen William Lyon Mackenzie. Il ne fallut toutefois qu'un instant de réflexion au chef du gouvernement canadien pour se rappeler qu'il s'agissait de son propre grand'père maternel et pour noter que l'avis portait la date 1837, alors que Mackenzie premier du nom conduisait une rébellion du Haut-Canada semblable à celle de Louis-Joseph Papineau dans le Bas-Canada.

Ils n'ont pas encore le droit de vote

Les sauvages du Canada devront attendre une autre année avant d'avoir droit de vote aux élections fédérales. Un amendement à la loi des élections soumis aux Communes par M. Don Brown, député libéral d'Essex-Ouest, et donnant le droit de vote aux indigènes, fut rejeté aux voix par 58 à 39. La motion Brown créa un émoi à la Chambre, surtout en raison du fait que les Indiens des réserves sont opposés à l'octroi du suffrage parce qu'ils craignent que le droit de vote ne les prive éventuellement des privilèges qui sont accordés en vertu des traités.

Après que nombre de députés eurent débattu le pour et le contre au sujet du vote des sauvages, M. Colin Gibson, secrétaire d'Etat, qui pilote la refonte de la loi des élections, suggéra de remettre à la prochaine session la question d'accorder le suffrage aux Indiens.

Pour le développement du Grand Nord

Ottawa. — Le ministre de la Défense Claxton a déclaré au Rotary Club d'Ottawa que le Canada consacrerait $22,500,000 au développement du Grand Nord durant la présente année fiscale, et il a ajouté: "Je crois qu'on fera encore plus."

"Chaque année, dit-il, le gouvernement fédéral envoie plus d'argent dans le Nord qu'il n'en avait dépensé aux mêmes fins jusqu'en 1939."

Le ministre de la Défense a démenti les rumeurs, lancées par les Russes, voulant que le Canada ait entrepris des travaux militaires considérables dans le Grand Nord.

Une mesure de prudence

San Diego, Californie. — Un coupe de San Diego, en Californie, qui songeait au divorce, a sûrement pris une sage mesure avant d'en venir à une procédure formelle. Sur la route qui les conduisait au tribunal local des divorces, les deux conjoints se sont arrêtés au poste de police pour y déposer les deux révolvers qui sont leur propriété personnelle d'ici que jugement ait été rendu en leur cas.

Washington. — Par un vote de 126 voix contre 90, la Chambre des Représentants a décidé de remettre à l'an prochain l'application du programme de conscription adopté ce printemps à la demande expresse du président Truman.

Modifications aux règlements des baux de terres agricoles

"Homestead Leases"

Par Ordre en Conseil du 26 avril, le gouvernement a sensiblement modifié ses règlements accordant le bail sur terrains agricoles. Ce bail est désormais désigné comme "homestead lease". Voici le résumé que vient d'en donner "La Voix de Grouard":

Pour l'obtention de ces terrains, on exige une résidence préalable en Alberta de 2 ans. Cependant, cette restriction de 2 ans ne s'applique pas aux Vétérans, inscrits sous la loi fédérale "Veteran Land Act of Canada 1942". Les terrains pour lesquels on peut obtenir un bail sont de trois espèces.

I—**Unimproved,** c'est-à-dire dont aucune partie n'a été ouverte ou cultivée;

II—**Improved,** dont une partié au moins est en culture;

III—**"Clearing and breaking projects"** que le gouvenement fait essoucher et casser.

Terrain qui n'a pas été ouvert ou cultivé (unimproved)

Voici les principales clauses de ce nouvel Acte qu'il vous sera important de connaitre et de faire connaître aux colons en perspective. Je cite les numéros de l'Acte pour votre information.

2.—(a) Peut obtenir un bail tout civil qui ne possède pas une ferme, ayant atteint l'âge de 18 ans, qui est citoyen canadien ou britannique, ou qui n'étant pas citoyen canadien, veut le devenir. Le bail accorderait un terrain de pas plus d'une demi-section. Si le mari et sa femme prennent un terrain, ils n'auront pas droit ensemble à plus d'une demi-section.

(b) Peuvent également obtenir ce bail les vétérans, âgés de 18 ans qui sont citoyens canadiens ou britanniques ou veulent le devenir.

3.—(a) En faisant application pour le bail, on doit donner une somme de $5.00. Cependant, les vétérans en sont dispensés.

(b) Après que l'application pour le bail est faite, le terrain sera réservé pour le demandeur, en attendant qu'un agent du gouvernement certifie que le terrain est propre à l'agriculture.

4.—(a) Celui qui fait application pour ce bail, doit également faire une déclaration des améliorations et de leur valeur, qu'il pourrait y avoir, sur le terrain qu'ils ont en vue, et payer les améliorations.

6.—Le bail sera fait pour 20 ans et renouvelable pour 20 autres années pourvu que le demandeur ait rempli les conditions pendant la première période.

7.—(a) On ne paiera aucun loyer pour la terre cultivée après que le bail aura été accordé, durant les 3 premières années du bail, et les années suivantes on donnera comme prix de location ⅛ de la récolte. Cependant, si le demandeur cultive plus de terrain qu'il n'est exigé par la Section 23 de cet Acte, il ne payera que le ⅛ de sa récolte sur la partie qu'il était obligé de cultiver.

(c) S'il arrivait que le revenu de la récolte n'égalait pas le coût de production, le demandeur n'aura rien à payer cette année-là. Toutefois, si la récolte de blé, d'avoine ou d'orge donnait une moyenne de 5 minots à l'acre, on ne peut pas considérer la récolte comme manquée et il faudra en payer le ⅛.

8.—Lorsque le locataire à bail pourra prouver au Ministre qu'il a rempli les exigences du bail pendant 5 ans de récolte, il pourra faire une demande d'obtenir possession de la terre aux conditions suivantes:

(a) Lorsque le bail est pour ¼ section ou moins, il payera une somme de $100.

(b) Si le bail est pour plus d'un ¼ section, il payera $100. pour le premier quart et $1.25 pour tous les autres acres.

19.—(a) Un locataire qui aura loué un terrain pendant 2 ans, pourra avec l'autorisation du Ministre transférer ses intérêts au bail à une autre personne qui a le droit d'obtenir un bail et cette dernière jouira des avantages du premier locataire.

20.—(a) Le locataire doit prendre possession de son terrain et commencer à y résider dans les 6 mois après la date du bail. Cependant, on n'exigera pas qu'il s'y établisse durant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars. Il devra résider sur son terrain au moins 6 mois par année.

(b) Si le locataire possédait une ferme d'au moins 80 acres à moins de 3 milles de son terrain, il ne sera pas obligé de résider sur le terrain du bail, mais pourra résider sur son autre ferme.

21.—Le locataire doit se construire sur son terrain une résidence ayant une valeur d'au moins $200. Et ceci en dedans de 5 ans après la date du bail.

23.—(a) Le locataire qui aura un bail pour ¼ section devra casser et ensemencer:

	cassés	semés
La 1ère année	5 acres	nil
La 2ème année	5 acres	5 acres
La 3ème année	10 acres	10 acres
La 4ème année	10 acres	20 acres
La 5ème année	10 acres	30 acres
La 6ème année	15 acres	30 acres
La 7ème année	15 acres	30 acres
La 8ème année	15 acres	45 acres
La 9ème année	20 acres	60 acres

Chaque année suivante et aussi longtemps que durera le bail: 80 acres ensemencés.

(c) Si le locataire avait un bail pour plus d'un quart de section, il devra casser et ensemencer une proportion relativement plus grande selon la quantité de son terrain.

30.—Le locataire pourra utiliser pour son chauffage et pour ses constructions le bois qui se trouve sur sa propriété sans avoir à payer de permis.

31.—Le locataire n'aura pas le droit de prendre possession ou de cultiver sa terre avant qu'il n'ait été averti par le Département que son bail est accepté.

Terrain dont une partie était cultivée (Improved)

Tous les mêmes règlements s'appliquent sauf le numéro "7" auquel est substitué ce qui suit:

7A.—Le loyer exigé (1) pendant les premières sept années de récolte sera:

(a) 1/3 de toutes les récoltes sur les terres qui étaient déjà en culture au commencement du bail. Si après la 5e ou 6e récolte, le locataire veut acquérir le terrain, il payera une somme déterminée par le Ministre.

(b) ⅛ de la récolte produite sur les terrains qui auront été mis en culture après le commencement du bail. Cependant, il ne payera rien pendant les 3 premières années de récolte.

(2) A partir de la 8e récolte, il donnera ⅛ de toutes ses récoltes sur tout le terrain.

(c) Si le locataire mettait en culture plus d'acres que n'exige la Section 23e, il ne payera cependant la huitième partie que sur le nombre d'acres qu'il est obligé de cultiver chaque année.

Terrain ouvert ou cassé (Clearing and Breaking Projects)

Les mêmes règlements que pour le terrain non cultivé excepté ce qui suit:

3.—(f) On accordera une préférence aux Vétérans en disposant des terres.

7(A) Au lieu de la Section 7, on substituera 7(A). Le locataire pour les sept premières récoltes après que le bail aura été accordé, payera:

(1) (a) 1/3 de toutes les récoltes produites. Cependant, après la cinquième ou la sixième récolte, il pourra demander d'acquérir le terrain à son nom en payant une somme déterminée par le Ministre pour la part des récoltes qui n'aura pas été payée.

(b) Il donnera ⅛ de la récolte des terrains qui n'auraient pas été en culture au début du bail. Toutefois, il ne payera rien pendant les trois premières récoltes.

(2) A partir de la 8ème récolte, il ne donnera plus qu'un ⅛ de toutes les récoltes produites.

(C) Si le locataire cultivait plus que ce qui est exigé par la Section 23 de terrain qui n'était pas en culture au début du bail, il ne donnera cependant qu'un ⅛ de la récolte sur le nombre d'acres exigés par le Département.

(D) Si le coût de production était supérieur au revenu de la récolte pendant l'une ou l'autre année, le locataire n'aura rien à donner cette année-là. Cependant encore ici, si la récolte produisait une moyenne de 5 minots à l'acre, on estime qu'il devra payer son loyer.

Le concours national d'Orge

Ceux qui veulent prendre part au Concours national d'Orge en 1948, concours organisé par les brasseries canadiennes, sont priés d'envoyer leur inscription au président du Concours dans leur province respective.

Comme les organisateurs l'ont déjà annoncé, il y aura cette année deux catégories de concurrents: les producteurs d'orge commercial et les producteurs d'orge de semence enregistrée. Plusieurs demandes envoyées au comité du concours indiquent que certains producteurs ne savent exactement où adresser leur inscription, selon qu'ils veulent se classer dans l'une ou l'autre catégorie. Dans les deux cas, l'adresse est la même.

Les règlements de l'année dernière ne sont pas changés. Quant aux inscriptions, il faut les envoyer au président provincial du concours:

pour le Manitoba, M. N. C. MacKay, Extension Service, Department of Agriculture, Winnipeg;

pour la Saskatchewan, M. W. H. Horner, Field Crop Commissioner, Department of Agriculture, Regina;

pour l'Alberta, M. A. M. Wilson, Field Commissioner, Edmonton.

Les formules d'inscription sont différentes pour lés deux catégories de concurrents.

Le président provincial du concours doit avoir en main les inscriptions avant ou le 15 juillet au plus tard.

Bétail canadien au Royaume-Uni

Le trésor et le ministère de l'Agriculture de la Grande-Bretagne ont consenti à tolérer une importation limitée de bovins canadiens de la race Holstein Friesian au Royaume-Uni. Le premier envoi doit quitter Montréal le 1er juillet et le deuxième le 5 août.

Les crapauds géants et les abeilles

Aux fins de protéger leurs essaims d'abeilles contre les dépradations du crapaud géant, les apiculteurs du Queensland, Australie, sur l'avis du ministère de l'Agriculture de cet Etat australien, voient soit à hisser leurs ruches sur des pieux d'au moins deux pieds de haut soit à entourer leurs ruchers de filets.

Le crapaud géant, qui mesure 6 à 8 pouces de long et quatre à cinq pouces de large, vient rôder autour des ruches à la nuit tombante et, s'aidant de sa langue effilée, happe les abeilles à l'entrée de la ruche. Parfois il en mangera des centaines d'un coup, comme le prouve cet estomac de crapaud où l'on trouva 300 abeilles.

Voyage de liaison entre les agriculteurs canadiens de l'Est et de l'Ouest

Dans le but d'établir des contacts entre les cultivateurs canadiens-français de tout le pays, la Société canadienne d'Etablissement rural organise des voyages dont le premier aura lieu du 25 juillet au 17 août prochain. Ce voyage comprendra diverses délégations d'hommes, femmes, jeunes filles et jeunes gens du Québec. Ils auront l'occasion de rencontrer dans l'Ouest d'autres Canadiens français qui exercent la même profession et s'occupent d'oeuvres semblables. Ils seront en mesure de se familiariser avec les difficultés que rencontre la classe agricole, d'échanger des idées, de se renseigner.

L'initiative de la Société canadienne d'Etablissement rural est plus qu'un voyage de simple agrément. C'est une mission. "Pas de séjour dans les hôtels en ville, mais dans les campagnes, chez les cultivateurs. Pas de banquets solennels avec longs discours, mais des agapes fraternelles à la table même des habitants. Pas d'exhortation du haut de l'estrade, mais des prises de contact personnelles."

Les visiteurs visiteront une quarantaine de paroisses au Manitoba, une trentaine en Saskatchewan et en Alberta. Ils verront sur place les conditions de vie et de culture, ils recevront des cultivateurs eux-mêmes tous les renseignements qu'ils désirent, et peut-être qu'à leur retour dans l'Est auront-ils le désir de retourner dans l'Ouest pour s'y établir et fortifier ainsi les minorités canadiennes-françaises. De toute façon, ils se feront à leur retour les bons propagandistes de l'établissement rural sur des terres pleines d'avenir pour ceux qui désirent garder à la profession agricole leurs nombreux enfants. Car c'est encore sur la terre que les familles canadiennes-françaises ont le plus de chance de maintenir leur forte natalité et leur valeur morale.

Le groupe de l'Est comprendra une cinquantaine de délégués. On a cherché à obtenir uen représentation des sociétés rurales de Québec, de l'Acadie et de l'Ontario. Des membres de l'Union catholique des Cultivateurs (l'U.C.C.), de la Jeunesse Agricole Canadienne (la J.A.C.), des sociétés de colonisation et autres feront partie du voyage.

Après avoir visité les principaux centres canadiens-français des Prairies, les voyageurs se rendront à Vancouver et du côté de Maillardville où il existe des groupes canadiens assez considérables.

Embellissons nos campagnes

Le printemps, c'est le rajeunissement de la nature. La végétation reprend son cours normal aprés les longs mois de repos et d'engourdissement de l'hiver. La terre libère toute la beauté et l'énergie qu'elle gardait si jalousement cachées. De minuscules plantes sortent de terre avec une vigueur nouvelle et les bourgeons s'étirent lentement pour boire la lumière et la chaleur. Ia nature entière revit et redonne à nos campagnes une teinte d'espérance. A voir toute cette vie qui fait suite aux longs mois de froidure et d'engourdissement, on ne peut s'empêcher de louer Celui qui est Maitre de toute cette vie et qui en règle toute la précision.

Ce rajeunissement naturel ne peut qu'inviter nécessairement au grand nettoyage de nos propriétés. Dans les villes et dans certaines de nos paroisses, on profite du printemps pour organiser de vastes campagnes d'embellissement.

Nombre de cultivateurs aussi, depuis quelques années, ont à coeur de faire au printemps les grands nettoyages qui s'imposent et qui rendent toujours plus attrayants les abords de la ferme.

En premier lieu, vient le chaulage des bâtiments. La chaux ne coûte pas cher et donne, en même temps qu'une bonne protection au bois, une apparence d'ordre et de propreté.

Un coup de râteau ici et là élimine les dernières traces des méfaits et des négligences des longs mois d'hiver. Il ne faut pas oublier que le chaulage aura un magnifique effet quand le nettoyage du terrain l'aura précédé. Et le nettoyage du terrain ne doit pas toujours se résumer partout à quelques coups de râteau. Il y a aussi les clôtures à redresser, les déchets à brûler, les arbustes à émonder, les trous à remplir, etc.

Il y a les jardins de famille que les ménagères désirent toujours avoir comme les plus beaux du canton. Enfin, viennent les parterres qui, sans être aussi riches que ceux rencontrés dans des endroits fashionables, peuvent être plus beaux parce qu'ils seront plus sobres et plus naturels.

Un beau parterre de campagne se résume à très peu de choses: quelques beaux arbustes, un peu d'ombrage, des fleurs, de la propreté. C'est dans ce parterre qu'il fera toujours bon se reposer après une dure journée de labeur.

Mentionnons enfin que la maison, de même que les ouvertures des bâtiments, doivent de toute façon recevoir de temps à autre une bonne couche de peinture, aidant à l'apparence de la construction en même temps qu'à sa conservation.

Somme toute, le printemps sur nos fermes, il y a beaucoup à faire si l'on veut garder à nos propriétés rurales ce cachet de beauté et ce coloris qui plaît à l'oeil, qui repose, et surtout, qui laisse aux passants cette impression de propreté et d'ordre qui devrait être l'apanage de nos campagnes.

Il y a assez de certains quartiers de nos villes, de certains de nos villages qui continuent de conserver comme une tare héréditaire leur désordre et leur saleté.

Que nos campagnes soient belles et attrayantes, elles seront mieux aimées, plus respectées.

M. Hardy, agronome.

Etablissement rural

Journées sociales à St-Boniface

Si les problèmes sociaux existent dans des provinces populeuses comme celle du Québec, où pourtant les groupements en présence sont de la plus grande homogénéité désirable, point n'est besoin de chercher longtemps pour se rendre compte que nos minorités françaises ont, elles aussi, des problèmes qui sont parfois d'une complexité beaucoup plus grande. C'est pourquoi l'on ne peut qu'applaudir au geste qu'on vient de poser au Manitoba de vouloir se pencher davantage sur les manifestations de la vie collective afin que celle-ci soit amenée à procurer à tous ce qu'ils en attendent le plus: une large mesure de compréhension, de paix et d'entr'aide.

Il nous plait particulièrement de constater la part importante que veulent accorder aux problèmes ruraux les dirigeants des journées sociales manitobaines. Deux causeries préparatoires, données au poste CKSB l'attestent bien puisqu'elles avaient pour titres: "L'Aspect social de la colonisation" et "Le rôle social des jeunes agriculteurs modernes." Qu'on le veuille ou non, la stabilité et le progrès de nos paroisses françaises de l'Ouest seront fonction du maintien au sol d'une forte majorité agricole des nôtres. C'est par la terre, productrice et gardienne des familles, que nos minorités ont pu contourner jusqu'à présent la plupart des obstacles qui les ont assaillies, et il n'y a pas de raison, même de nos jours, pour que cette formule ne puisse pas consolider définitivement le fait français hors des cadres du Québec.

La guerre qui vient de se terminer a, autant au Manitoba qu'ailleurs, fortement ébranlé les cadres de la profession agricole. Cela fait une raison de plus aux cultivateurs manitobains de se recueillir et d'étudier davantage les motifs pour lesquels ils ont été amenés, il y a de nombreuses années, à s'implanter où ils se trouvent aujourd'hui. De sorte qu'au cours de ces manifestations d'étude ils ne devraient pas manquer d'en venir à la conclusion que leur devoir est tout indiqué, non seulement de garder leurs fils au sol, mais d'intensifier dans toute la mesure du possible la vie agricole manitobaine. C'est là, dans la profession qu'ils représentent avec tant d'honneur, le plus grand service qu'ils peuvent rendre à notre groupe ethnique et à l'Eglise.

Marc-R. Meunier

Ça baisse dans les mines nationalisées

Londres. — Le ministre du combustible, Hugh Gaitskell, a annoncé que la baisse de la production du charbon dans les mines nationalisées, et l'augmentation de la consommation domestique, menaçaient le programme d'exportation de la Grande-Bretagne. Le ministre révéla que l'objectif de 200,000 tonnes par semaine était réduit de plus de 100,000 tonnes, soit 5,200,000 tonnes par année.

Un record de tonte?

Dan Cooper, 28 ans, de l'Australie Occidentale, a établi, croit-on, un nouveau record mondial en tondant à l'aide d'une tondeuse mécanique 325 agneaux en un jour à Langkoop, en Australie Méridionale. Il a déjà tondu 284 moutons en un jour.

Les encaissements de chèques ont augmenté

Ottawa. — Les chèques sur comptes personnels encaissés en avril s'élèvent à 6,864 millions de dollars contre 6,043 millions en avril 1947, soit 13.5 p. 100 de plus. Durant les 4 premiers mois de l'année, les débits de banques s'élèvent à $25,180,442,000 contre $23,592,905,000 durant la période correspondante de 1947, soit 6.7 p. 100 de plus. En avril, 29 des 33 centres de compensation enregistrent une avance sur avril 1947, pour les 4 premiers mois de l'année, 30 centres accusent des augmentations.

Chacune des cinq régions économiques enregistre une hausse en avril; la région des Prairies a le plus fort pourcentage d'augmentation. Les totaux du mois s'établissent comme suit: les chiffres d'avril 1947 sont entre parenthèses: Provinces maritimes, $142,704,000 (132,912,000); Québec, $1,993,005,000 ($1,907,201,000); Ontario, $3,005,486,000 ($2,593,921,000); provinces des Prairies, $1,121,436,000 (896,354,000); Colombie canadienne, $598,755,000 ($512,844,000).

Main-d'oeuvre agricole française

L'Assemblée nationale française a adopté un projet de loi fixant à 2,400 heures par année la période de travail d'un engagé agricole. Le ministre de l'Agriculture a expliqué que cette mesure placera l'ouvrier agricole sur le même pied que l'ouvrier des industries et mettra fin au dépeuplement des campagnes.

Une ville agricole fait son plein d'eau

La ville agricole de Gilgandra, dans l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, compte 2,000 habitants et 300 moulins à vent.

Chaque maison de cette ville a son moulin à vent qui alimente un réservoir d'où une eau pure et claire afflue vers la cuisine, la salle de bain ou le jardin.

L'essaim des moulins pompe son eau dans une couche de sable qu'imbibent les eaux de la rivière Castlereagh. Bien que la rivière cesse de rouler pendant de longues périodes chaque année et soit rarement plus qu'un ruisseau étroit et peu profond, Gilgandra peut toujours compter sur son service d'aqueduc souterrain.

Habituellement on obtient le plein approvisionnement à 60 pieds, mais, en temps de sécheresse, la pompe doit toucher à 90 pieds. Fleurs, fruits et légumes ont une mine superbe et les habitants, la mine épanouie de ne pas avoir de taxe d'eau à payer.

Avoine pour les volailles

Les aviculteurs de l'Australie devront mettre plus d'avoine dans la ration de leurs poules cette année, car les nécessités de l'exportation ont réduit la quantité de blé destinée à l'alimentation des animaux. D'autre part, la récolte d'avoine a connu un record.

Certains fermiers sont prévenus contre l'avoine, mais les agronomes affirment qu'il est bien prouvé qu'elle ne nuit aucunement aux volailles adultes, même les jeunes de plus de trois mois.

Quand le blé se fit rare en 1946, plusieurs fermiers donnèrent à leurs poules des rations qui contenaient 50 à 60 pour 100 de grains, sans nuire à la ponte. De fait, les observations recueillies en Australie confirment l'opinion en cours en Amérique qu'une plus forte proportion de grain empêche les volailles de se bécoter ou de se dévorer l'une l'autre.

Laine pour l'Europe

L'Australie a offert d'envoyer gratuitement pour une valeur de $3,500,000. de laine par l'intermédiaire du sous-comité de secours des Nations-Unies, à six nations européennes, savoir: l'Italie, la Pologne, l'Autriche la Grèce, la Hongrie et la Yougoslavie. L'Italie et la Pologne recevront pour $805,000 de laine chacune, tandis que les quatre autres pays en recevront chacun pour $483,000.

La conservation du sol

Les spécialistes agricoles français étudient la possibilité de mécaniser davantage la culture des arachides (peanuts) au Sénégale, colonie de l'Afrique-Occidentale Française qui prend rapidement de l'importance dans la production de cette récolte. Ces experts ont noté qu'un plan de conservation du sol sera nécessaire si on veut que les régions plutôt limitées, propres à la culture des arachides, conservent leur fertilité.

Les coopérateurs ont leur drapeau

On se souvinet que, lors de la dernière assemblée générale de la Coopérative Fédérée de Québec, il avait été fait mention que les coopérateurs auraient bientôt leur drapeau bien caractéristique.

Le Conseil Supérieur de la Coopération, au nom du mouvement coopératif québecois, vient de choisir un drapeau oficeil dont les couleurs bleu-jaune-vert sont disposées en lignes horizontales. Au centre du drapeau, sur ruban vert, figure le mot "COOP".

Le mouvement coopératif québecois est une grande réalisation. Il faudra qu'il s'affirme par tous les moyens possibles. La coopération peut s'adapter partout, elle peut apporter du bien-être à tous. Le drapeau sera une affirmation, une profession de foi en des principes immuables; le drapeau sera l'emblème de la détermination du travail en commun. Ce sera le signe de ralliement de toutes les bonnes volontés .

Toutes les coopératives agricoles pourront se procurer ce drapeau et en orner leurs bureaux en attendant de le déployer à leurs assemblées et de le faire flotter fièrement aux démonstrations paroissiales.

Tous les coopérateurs de la province sont en droit d'être fiers de leur mouvement et de ses réalisations. Le drapeau des coopérateurs sera une belle expression de cette fierté.

M. Hardy, agronome

(La Terre de Chez nous)

La Survivance des Jeunes

Les jeunes témoignent en faveur de la radio française

(Suite)

Pourquoi s'oppose-t-on à notre poste? On dit qu'on ne parlera que du bon Dieu et de la sainte Vierge. . . Certainement que nous leur ferons les honneurs de nos programmes. Car qui nous aura obtenu la faveur d'un poste français? C'est bien notre Mère du Ciel qui nous exaucera.

Le poste français nous servira comme un maître de français.

Jeannette Cormier, IX

* * *

Nos intérêts ne sont pas tout à fait les mêmes, puisque nous ne sommes pas dans le même milieu. Mais devines-tu les grandes difficultés que nous devons surmonter pour avoir notre poste français?

La plupart de nos foyers étaient autrefois français, maintenant cet héritage ancestral se perd dans l'anglicisation. Pourquoi cela? L'anglicisation se fait à l'école où on n'enseigne qu'une petite demi-heure de français bien souvent. Le français, l'une des deux langues officielles, devrait occuper la moitié de la journée. Ne trouves-tu pas? Alors la radio française aidera à compenser pour cet enseignement que nous ne recevons pas.

Georgette Maisonneuve, IX

* * *

Pourquoi la radio française? Pour encourager les Français à parler leur langue. Pour nous aider à bien parler le français. Pour que notre pays demeure bilingue.

Vivianne Behiels, IX

* * *

Les Anglais ont déjà des postes coûteux que nous, les Français, aidons à supporter. Pourquoi ne pourrions-nous avoir un poste qui nous aidera à nous-mêmes? La majorité des Franco-Albertains sont en faveur de ce mouvement qui progresse à mesure que le temps avance. La preuve? Leurs généreuses contributions. Et la province de Québec nous a accordé son généreux concours, elle aussi. Tout cela, parce que ce poste français n'est pas seulement une question de langue, mais surtout une question de salut éternel.

Yvette Villeneuve, IX

* * *

Ce poste donnera la chance à nos jeunes artistes de nous faire jouir de leurs talents. Puis, il sont nombreux ceux qui désirent parler le français. . . et je trouve qu'ils ont raison! C'est une langue si harmonieuse. Le poste sera leur maître.

Thérèse Trottier, IX

* * *

Nous voulons des programmes français parce que nous sommes fières d'entendre notre langue à la radio. Quel bonheur de chanter avec la radio nos belles chansons françaises!

Jeannine Caouette, VIII

* * *

Le Canada a été découvert et colonisé par les Français; l'Ouest canadien par La Vérendrye et ses fils. Alors pourquoi n'aurions-nous pas notre poste français?

Des ministres protestants sont allés protester à Calgary et Ottawa. Pourquoi? Ils ont peur que la semence du christianisme soit trop grande et que la religion catholique soit enfin victorieuse. Donc pour eux, ce n'est pas une question de langue, mais de religion. Vive la langue française! Vive la religion catholique!

Sylvia Turgeon, gr. VIII

* * *

C'est quand nous sommes petits, sur les genoux de nos mères, que nous apprenons à parler et à aimer le français. La radio viendra aider nos mères; c'est un grand privilège.

Jocelyne Breau, VIII

* * *

Les ministres protestants trouvent que les Français ne sont pas tolérants. Nous nous demandons s'ils sont sincères, car c'est plutôt eux qui manquent de tolérance. Et toi, tu penses comme moi, pas vrai?

Marguerite Piché, VIII

* * *

Le poste est important pour nous, car si nous n'écoutons jamais des programmes français, nous oublierons notre langue et nous négligerons de la parler.

Anne-Marie Maynard, VIII

* * *

Ce n'est pas la première fois qu'on demande un poste, mais cette fois-ci on n'arrêtera pas de le demander. Notre pays est bilingue; nous avons le droit d'entendre notre langue française à la radio.

Lorraine Perras, VIII

* * *

Nos ancêtres ont fait de grands sacrifices pour défricher le Canada, et maintenant nous ouvrons la radio et nos chers parents n'entendent pas leur langue, la plus harmonieuse du monde entier.

Jeanne d'Arc Magnan, VIII

* * *

Quand on ouvrira la radio, ce sera très agréable d'entendre des chansons françaises. Cela fera tant plaisir à nos grands-parents qui, eux, ne savaient pas l'anglais quand ils sont venus dans l'Ouest.

Roxane Maltais, VIII

* * *

Le Canada est un pays bilingue d'après sa constitution. Alors ne pourrait-on pas compter parmi tous les postes anglais un ou deux postes français? Ce poste ne ferait de mal à personne et immensément de bien à tous; nos compatriotes apprendraient leur langue. . .

Renée Piché, IX

* * *

La population de notre province compte 40,000 Canadiens français, chiffre surprenant, car, à juger des faits extérieurs, on dirait que cette province est totalement anglaise. Même dans nos villages où la majorité est française, qu'est-ce qui domine? C'est l'anglais. Pourquoi les jeunes ne parlent-ils pas français? La simple raison est celle-ci: La jeunesse de nos jours est influencée par la radio. La vaste majorité de nos jeunes sont des "radio fans". Qu'est-ce qu'il a ce petit meuble que les autres n'ont pas? Leurs mélodies sont chantées à la radio. Les étoiles de Hollywood nous rejoignent par la radio. Et nos farces, où s'accumulent-elles? toujours à la radio. Eh bien ne pensez-vous pas que la radio est la force qui domine la société? Combien de personnes écoutent la radio? des milliers. Il s'agit d'une parole de l'annonceur, et nous y sommes.

Qu'arriverait-il si nous entendions, sur les ondes radiophoniques, Paul Guy nous dire "bonjour" en français? Ce serait merveilleux. Au déclin du jour, les travaux achevés, assis dans un fauteuil, nous pourrions nous détendre en écoutant nos mélodies françaises.

Dolorès Hétu, IX

* * *

Le poste français nous aidera à connaître et mieux aimer notre langue.

Assurons notre langue aux générations à venir par un poste franco-albertain.

Carmel Despins, VIII

Nous, Canadiens français, nous voulons un poste de radio, parce que le français est notre langue, l'une des deux langues officielles. Personne ne peut dire que nous sommes un peuple sans histoire, car notre histoire est l'une des plus belles, ainsi de notre langue. Que le doux parler de France vive!

Cécile Douziech, VIII

* * *

Nous voulons un poste de radio français, pour le bien de tous, parce qu'il sera un facteur important dans la conservation de notre langue et de notre religion. Il sera en même temps un grand avantage pour nos concitoyens anglais qui sont doués de l'esprit de bonne entente. Elle favorisera l'unité entre les deux grandes races du Canada.

Annette St-Pierre, VII

* * *

Pour moi, je pense que j'apprendrais mieux mon français, car j'entendrais à la radio de nouvelles expressions et de belles chansons françaises.

Les vieillards qui ouvrent la radio ne comprennent presque rien. Si nous avions un poste français, ils seraient très intéressés. Comme ils seraient contents!

Juliette Côté, VII

Thérèse nous envoie son témoignage

De l'école Saint-Emile de Legal nous arrive une lettre charmante. Elle a été adressée à une cousine par Thérèse Sylvestre, grade V en français.

Voici la lettre de Thérèse:

Legal, 16 juin 1948.

Chère petite cousine Annette,

Je suis assez contente, fière et heureuse, une fois pour de bon. Nous allons avoir un poste français à Edmonton. Qu'il me tarde de te faire part de mes joies!

Je t'assure que maman n'en sera pas moins fière, à son tour, de pouvoir écouter du français. Elle dit: "Ça, c'est comme du bon pain de chez nous".

Il serait injuste que notre belle langue n'ait pas une petite place à la radio.

Es-tu comme ta cousine albertaine qui ne peut se rassasier d'entendre chanter: "Vive la Canadienne"?

Comme tu le sais, maman n'a pas appris l'anglais dans le Québec. Cependant, elle parvient à se débrouiller pour répondre en dehors de sa langue. . . ce qu'elle n'aime pas trop trop. . . oh! enfin, elle n'a pas toujours un interprète, car nous allons à l'école.

Je félicite et remercie de tout coeur les personnes qui se sont dévouées pour une aussi bonne cause. Selon la parole de l'Evangile, tout sera rendu au centuple. Et aussi "le plaisir de faire plaisir aux autres est le plus grand des plaisirs".

Quand je songe que ça fera un gros plaisir à maman, je me réjouis davantage dans l'attente du français à la radio?

Que ne ferait pas un coeur de jeune fille pour sa mère? Ensuite, ma chère Annette, de temps en temps, on nous fera bien entendre aussi: "La soupe aux pois se fait dans la marmite" et continuons le pot pourri. . .

Reçois mes amitiés bien sincères. Mes meilleures salutations à chacun des membres de notre chère famille.

Un bon bec à pincette de ta cousine,

Thérèse.

Tous dans la ronde

Mes chers petits enfants,

Vous savez qu'on organise une grande souscription pour notre poste de radio. Elle aura lieu dans le mois de juillet. Il nous faut encore pas mal d'argent pour acheter des terrains, bâtir le studio, monter les antennes, etc.

Je suis bien sûr que vous avez tous hâte d'entendre: "Ici, Radio-Edmonton, la Voix française de l'Alberta." Il y aura pour vous de belles chansons françaises, de la musique, des saynètes, etc. On vous demandera de prendre part vous-mêmes à vos programmes. Préparez-vous.

En attendant, vous vous dites sans doute: "Qu'est-ce que je pourrais bien faire pour la campagne de souscription? Je n'ai pas d'argent à moi; je ne peux pas souscrire dix ou vingt-cinq ou cent piastres. Je ne peux pas passer de porte en porte, rencontrer les gens pour leur demander de souscrire. C'est des grandes personnes qui feront cela. Alors, qu'est-ce que je pourrais bien faire?"

Mes chers petits enfants, vous pouvez faire beaucoup, plus même que vous le pensez.

Vous savez prier, n'est-ce pas? Eh bien! c'est entendu: vous allez prendre part à la souscription par la prière.

Soir et matin, vous allez demander à Dieu de bénir notre projet, votre projet, le projet de tous les Canadiens français de l'Alberta. Vous allez lui demander de donner du succès à la campagne de souscription, de mettre de la générosité dans tous les coeurs. Et après la petite prière que vous aurez faite dans vos propres mots, vous ajouterez une invocation à la sainte Vierge et à saint Joseph.

Vous inviterez aussi vos petits compagnons et vos petites compagnes à prier avec vous. Ce sera comme une croisade de prières. Avec votre aide, nous sommes sûrs de remporter un beau succès.

C'est donc décidé: tous dans la ronde. C'est un mot d'ordre. On n'y manque pas.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Petits enfants

Enfants d'un jour, ô nouveau-nés,
Petites bouches, petits nez,
Petites lèvres demi-closes,
Membres tremblants,
Si frais, si blancs,
Si roses;

Enfants d'un jour, ô nouveau-nés,
Au paradis d'où vous venez,
Un léger fil d'or vous rattache.
A ce fil d'or
Tient l'âme encor
Sans tache.

Vous êtes à toute maison
Ce que la fleur est au gazon
Ce qu'au ciel est l'étoile blanche
Ce qu'un peu d'eau
Est au roseau
Qui penche.

A. Daudet

Pour rire





Logique d'enfant

Louis. — Maman, les pruneaux qu'est-ce que c'est?

—Des prunes séchées.

—Alors, les poireaux, ce sont des poires séchées.

* * *

Au marché

—Combien ce petit brochet?

—Un dollar.

—Diantre, le brochet n'est donc pas un poisson d'eau douce?

—Pardon.

—C'est qu'à ce prix, il devient salé.

* * *

Un peu sourd

Le juge. — Parce que personne ne vous voyait vous avez volé. Et la voix de votre conscience?

L'accusé. — Mon président, je suis un peu dur d'oreille; je n'ai pas entendu.

* * *

Elle voulait entendre

C'est à une séance récréative. Les enfants sont fort nombreux et ceux qui sont dans le fond de la salle n'entendent rien. Après une saynète, une petite fille de dix ans environ applaudit et crie de toutes ses forces:

—Bis! bis

Sa voisine lui dit:

—Pourquoi cries-tu bis?

—Mais. . . parce que j'ai pas entendu!

* * *

Un gaffeur

A une soirée mondaine, dans l'embrasure d'une porte, un jeune homme baille. A côté de lui, un vieux monsieur ne paraît pas s'amuser davantage.

—On s'assomme ici, dit soudain le jeune homme mal élevé à son voisin qu'il ne connaît pas. Allons nous coucher!

—Je ne demanderais pas mieux, mais le vestiaire est sur mon lit, répond d'un air résigné le vieux monsieur.

Parlons bon français

Chaussure fine

C'est le nom qu'on donne quelquefois, chez nous, à la chaussure de cérémonie, ou même à la bottine courante, pour la distinguer de la chaussure de travail, de la chaussure forte.

* * *

Congress

Le mot "congress" est l'appellation anglaise de la bottine que nous désignons sous ce nom. En France, cette chaussure s'appelle "bottine à élastiques".

* * *

Pardessus

On trouve, dans certains catalogues français, le terme "pardessus-chaussures caoutchouc" pour désigner ce que nous appelons "claque"; mais le terme "pardessus" n'est pas usité en France en parlant de la chaussure de jersey, doublée ou non de molleton et claquée de caoutchouc, qu'on met par-dessus les autres chaussures pour se garantir contre le froid. A Paris, quand on ne donne pas le nom anglais de "snow-boot" à cette chaussure, on l'appelle "couvre-chaussure de jersey", pour la distinguer, sans doute, du couvre-chaussure de caoutchouc. Appelons-la donc "couvre-chaussure" tout court.

* * *

Claque

Le mot "claque" ne se dit pas en France pour désigner la chaussure de caoutchouc qui se porte par-dessus le soulier ou la bottine pour les protéger contre la boue, la neige, la pluie. On donne à ce couvre-chaussures le nom de "caoutchouc".

* * *

Rubbers

Les Français donnent parfois le nom de "rubbers" aux caoutchoucs, aux couvre-chaussures de caoutchouc que nous appelons généralement "claques". Ce n'est pas un exemple à suivre. Disons donc "caoutchouc".

* * *

Slippers

"Slippers" est un mot anglais que nous employons pour désigner les chaussures de chambre et dont l'équivalent français est "pantoufles". Disons donc "pantoufles". Quand la pantoufle est sans quartier ou empeigne, elle prend le nom particulier de "sandale".

* * *

Running shoe, shoe-claque

On donne, chez nous, le nom anglais de "running shoe" et l'appellation barbare de "shoe-claque" au soulier de toile, à semelle de caoutchouc vulcanisé sur le tissu. C'est "soulier de sport" qu'il faut dire.

Charades

Mon premier est le lieu où l'on fait cuire le pain.

Mon deuxième est une maladie virulente, caractérisée par des phénomènes d'excitation.

Mon tout est de l'herbe, paille ou foin servant de nourriture aux bestiaux.

Qui suis-je?

Réponse: Four-rage (Fourrage.)

* * *

Mon premier est un instrument à dents pour scier le bois.

Mon second est une station pour les voyageurs en chemin de fer.

Mon tout sert aux fumeurs.

Qui suis-je?

Réponse: Cigare (scie-gare).

L'ENFANT

Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
Ce n'est pas son visage, où brille la candeur,
Ce n'est pas son regard d'innocence ineffable,

Plus pur que la vertu, plus beau que la pudeur;
Ce n'est pas sa gaieté ni son bonheur de vivre,
Ni les rires bruyants qui terminent ses pleurs,

Ni son coeur ingénu qui croit tout et qui livre
A qui veut les cueillir ses plus aimables fleurs;
Ce n'est pas son élan qu'aucun souci n'accable

Ni son âme étrangère aux choses d'ici-bas;
Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
C'est qu'il a tous ces dons et qu'il ne le sait pas.

A. de SEGUR

Un concours d'entêtement

Dans un étroit chemin rural, à Selborne, Angleterre, une automobile et un cheval se rencontrèrent. L'auto était conduite par une dame: le cheval traînait la charette d'un fermier. Le chemin était juste assez large pour le passage d'un véhicule. Quelqu'un devait reculer. L'automobiliste jugea que le devoir tout naturel du conducteur masculin était de se sacrifier. Peut-être aussi ne savait-elle pas faire marche arrière. Le fermier jura qu'il ne pourrait jamais décider son cheval à reculer. Personne ne bougea. A 6h.30 du soir, les deux adversaires étaient toujours sur leurs positions. Des villageois narquois formaient le public de cette épreuve d'endurance.

Le fermier s'était fait apporter du pain et du fromage et avait dîné. L'automobiliste avait demandé son lunch et s'était installée à tricoter. Des âmes sensibles avaient apporté une couverture pour protéger le petit cheval de la pluie qui s'était, entre temps, mise de la partie. Les concurrents auraient sans doute couché sur place si le garde champêtre du village n'avait enfin réglé la dispute en poussant l'automobile jusqu'à la grand'route, en adjugeant ainsi la victoire au cheval.

La harpe

L'origine de la harpe semble remonter, au moins aux anciens Egyptiens, ce qui veut dire à plus de six mille ans.

L'histoire de la harpe nous raconte, que la harpe primitive était faite en forme de crochet. Sur cet instrument de musique, qui plait tant à l'oreille, les sons les plus sonores sont ceux qui contiennent le plus de bémoles, tout simplement parce qu'ils utilisent les cordes dans leur plus grande longueur. La harpe la plus jouée, aujourd'hui, est celle qui vient de Sébastien Erard, né à Strasbourg, célèbre facteur français d'instruments de musique, inventeur de la harpe à double mouvement et du moderne piano à queue. La harpe a quarante-six cordes.

La petite gaffeuse

Au cours d'une réception, une jeune femme demande à un monsieur:

—Pourriez-vous me dire qui est cet homme si laid qui est en ce moment debout près du piano?

—Certainement, madame, c'est mon frère.

La jeune femme s'aperçoit alors qu'elle vient de commettre une gaffe et veut s'en excuser.

—Oh! dit-elle, pardonnez-moi ma folle question, je ne sais vraiment pas à quoi je pensais; j'aurais bien pu me douter que c'est en effet votre frère, il vous ressemble tellement!

Concours de Vacances

Organisé par l'A.C.J.C.

Etudiant, tu désires des vacances joyeuses et reposantes. Tu veux bien occuper tes loisirs d'été. Tu veux te rappeler tes camps volants, tes veillées autour du feu de camp, tes anecdotes d'enquêtes, tu ne veux rien oublier. Pour cela prends part au Concours de Vacances de l'A.C.J.C.

"Vacances 1948" te donner tous les renseignements sur les diverses sections du concours: photographie, route, sciences naturelles, artisanat, enquête économique, petite histoire et littérature. "Vacances 1948" se vend .05c. Il est maintenant en vente à l'A.C.J.C. 840 est, rue Cherrier, Montréal 24.

N'oublie pas ceci: à date le Concours de Vacances a donné près de $5,000 en argent et plusieurs centaines de volumes à ses 2,000 concurrents.

Certain de ta collaboration je te souhaite bonnes vacances et j'attends ton travail en septembre.

Paul-E. Quevillon, directeur.

Les combles

Quel est le comble de la bonté?
R.—Consoler un saule pleureur.

Le comble de l'avarice?
R.—Regarder par-dessus ses lunettes pour ne pas les user.

Le comble de la peur?
R.—Reculer devant une horloge qui avance.

Le comble de l'hospitalité?
R.—Recueillir une succession.

Trois assemblées régionales

(Suite de la page 1)

personnes présentes et la réunion se clôt par la bénédiction de l'Evêque. Si on en juge par l'atmosphère de cette réunion, on peut dire sans crainte de se tromper que le plus grand succès est assuré à la campagne de la radio.

Réunion régionale de Morinville

Vendredi dernier se tenait à Morinville la réunion régionale en faveur de la radio.

Elle débuta par un exposé clair et bref du R.P. Breton, o.m.i., sur les raisons précises de la campagne de souscription.

Le Rév. Père note d'abord l'urgence de la souscription, puisque nous devrons avoir commencé la construction de notre poste avant le 12 août prochain, si nous ne voulons pas nous voir enlever notre permis.

Puis il détaille, en comparant avec le poste de Saint-Boniface, le coût approximatif de notre propre poste, cinq fois plus puissant que le premier. Si l'on tient compte de cette différence et de la hausse considérable dans le prix des matériaux de construction l'on saisit tout de suite que l'objectif de notre campagne est loin d'être exagéré.

D'ailleurs le sentiment général est que nous dépasserons cet objectif, pour peu que les organisateurs et solliciteurs veuillent bien y mettre un dévouement proportionnel à leur patriotisme et à leur foi. Car, on l'a bien constaté lors des luttes pour le permis, notre poste servira nos intérêts les plus chers, au point de vue national et spirituel, pour le plus grand bien de tout le pays.

Nous pouvons donc, sans crainte aucune, donner généreusement. Nous savons pourquoi nous donnons, quel profit supérieur nous rapportera notre argent, d'une façon définitive. Car, une fois notre objectif atteint, dépassé, notre radio se financera par elle-même, et par les dons magnifiques déjà versés par la province de Québec.

Le conférencier signale enfin comment nous sommes assurés de la bienveillance la plus entière et de l'appui total de Son Excellence notre archevêque.

Etaient présents: MM. les abbés E. Tessier, curé de Morinville; R. Bérubé, curé de Legal; R. Barbeau, curé de Picardville; les RR. PP. G. Labonté, o.m.i., curé de Saint-Albert; St-Arnaud, o.m.i., desservant de Vimy, et P.-E. Breton, organisateur de la campagne; MM. Pat. Montpetit, Noël Lafrance et Jos. Vaugeois, de Legal; Aug. Théberge, Art. Riopel et Ph. Cloutier, de Picardville; Léo Belhumeur, de Saint-Albert; Rosaire Fortier et Elie Sabourin, de Vimy; Ernest Houle, Adrien Gibeau, Eug. Cournoyer et Ferd. Tailleur, de Morinville; J.-M. Fontaine, agronome du district.

Les représentants des paroisses formèrent le comité régional suivant:

Présidents: M. le curé E. Tessier et M. J.-M. Fontaine;

Vice-présidents: M. le curé R. Bérubé et M. N. Lafrance;

Dons spéciaux: M. le curé R. Barbeau et M. E. Sabourin.

L'on discute enfin les objections possibles. Elles ne seront guère nombreuses, car notre population veut réellement couronner une oeuvre sublime de survivance qu'elle a commencée dans la lutte et le sacrifice. Il y a certes des problèmes à régler partout, des oeuvres à soutenir partout. Mais le plus pressant, c'est notre radio. Faisons un dernier effort, puis tout sera terminé.

Les participants se quittèrent sur une note d'optimisme et la résolution de se dévouer sincèrement, généreusement.

La réunion d'Edmonton

Lundi dernier, une nombreuse délégation s'était rendue à la salle de l'Immaculée-Conception pour prendre part à une réunion régionale d'organisation en faveur de la radio. On remarquait parmi les assistants: MM. les abbés J.-E. Lapointe, R. Ketchen; les RR. PP. C. Laboissière, o.f.m., A. Berthold, o.f.m., J. Patoine, Chevrier et Breton, o.m.i. Les paroisses de la ville et celles de Beaumont, Lamoureux et Fort Saskatchewan étaient représentées par MM. Alex. Bérubé, J. Desaulniers, Dr L.-P. Mousseau, P.-E. Poirier, J.-A. St-Pierre, A. Déchêne, E. Chalifoux, E. Labrie, A. Baril, H. Surette, Potvin, Gagné, L. Faucher, Demers, Poulet, Gouffic, Mariacci, A. Guénette, E. Dagenais, St-Pierre (de Beaumont), X. Lambert, A. Brossart, R. Magnan, Belisle, L. Langlois, J. Normandeau, J. Couture, Marchand, R. Chalifoux, Couture, A. Sylvestre et J.-O. Pilon.

La réunion s'ouvrit par un bref exposé de la question que présenta le R. P. Breton. Il souligna les démarches faites depuis l'obtention du permis et la nécessité de lancer une campagne immédiatement.

Pour se conformer aux termes de la loi, on commencera sous peu la construction de notre poste. Notre ingénieur arrivera même ces jours-ci à Edmonton. Or, on ne pourra réussir que si l'on a le capital suffisant. On prévoit qu'il faudra au moins $100,000. pour le strict nécessaire, sans compter quelques item spéciaux, tels que taxes, assurances, etc. . . Actuellement nous n'avons que $32,000. environ. Il faut donc trouver la balance immédiatement.

La chose sera facile si tous les nôtres font leur part généreusement. En 1944, plusieurs n'ont pas souscrit ou ont souscrit peu, parce que nous n'avions pas notre permis. Cette fois, nous avons le permis; il faut que tous sans exception fassent leur part.

Le R.P. Breton rappelle que S. Exc. Monseigneur l'archevêque accorde son appui le plus entier et le plus sympathique à la campagne. Il a encouragé clergé et laïcs à travailler au succès de cette oeuvre avec autant de dévouement qu'ils l'ont fait l'an dernier pour la souscription du diocèse. Il appartient à la population intéressée de souscrire généreusement en faveur de la radio.

Après quelques explications, en réponse aux demandes de renseignements, les délégués procédèrent à la formation du comité régional. On en trouvera le détail dans une autre colonne. Tout laisse entrevoir que la région d'Edmonton fera un magnifique effort au cours des prochaines semaines, et qu'elle ne se laissera pas dépasser par d'autres dans la campagne de la radio.

Trois puissances

"Le journal, le cinéma, la radio sont, après l'école, les trois plus puissants facteurs de formation ou de déformation populaire. . . Les journal est une école imprimée, le cinéma est une école filmée, la radio est une école aérienne."

(Mgr M.-A. Roy, o.f.m.)

M. Lucien Maynard, procureur général de la province, sera le candidat créditiste officiel dans le comté de St-Albert aux prochaines élections. Depuis 1935, M. Maynard représentait le comté de Beaver River à la Législature. On croit que les élections auront lieu au commencement du mois d'août.

La politique internationale

On cherche à se gagner la sympathie des Allemands – Pas de paix en Palestine

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

L'Allemagne, dont les Nations unies avaient exigé une capitulation totale et sans conditions au risque de la détruire entièrement, semble maintenant, quelques années à peine après la guerre et avant même qu'un traité de paix n'ait été conclu, l'objet des plus grandes complaisances de la part des mêmes Nations unies.

Au cours du conflit elles se sont liguées pour vaincre le Reich; maintenant, elles se divisent avec acharnement pour obtenir ses bonnes grâces. Russes, Américains et Anglais multiplient leurs efforts pour se gagner la sympathie des Allemands. Chaque fois que les puissances occidentales soumettent des propositions favorables aux Allemands, les Russes protestent de les démocraties. D'autre part, les puissances occidentales cherchent à surveiller attentivement ce que font les Russes pour les Allemands.

Six pays viennent de se prononcer en faveur de l'établissement d'un gouvernement allemand dans l'ouest du Reich; aussitôt Moscou et ses communistes internationaux ont protesté que cela violait les accords de Potsdam, mais ils ont surenchéri en organisant un plébiscite pour rétablir l'unité allemande sous l'autorité d'un gouvernement allemand.

Cette question a soulevé un grand débat à l'Assemblée nationale française. Le gouvernement Schuman est même allé jusqu'à dire qu'il est maintenant temps de fournir aux Allemands l'occasion de prendre leurs responsabilités pour se joindre à des Etats unis d'Europe.

Un autre geste allié favorable aux Allemands vient d'être annoncé de la part des puissances occidentales d'occupation.

C'est la première fois qu'un chef d'Etat vainqueur va si loin dans la voie d'un rapprochement allemand. Déjà Churchill et d'autres hommes politiques ont préconisé et défendu le projet d'une fédération européenne, mais jamais on a ainsi ouvert la porte aux Allemands.

Les autorités alliées ont décidé de transformer le système monétaire allemand pour combattre l'inflation dans les trois zones de l'ouest de l'Allemagne. La Russie a aussitôt protesté contre cette décision, mais les occidentaux ont laissé aux Russes la possibilité de se joindre à ce mouvement et de l'étendre à toute l'Allemagne.

Il est probable que les Russes préféreront établir leur propre système monétaire pour l'Allemagne orientale.

Les Alliés ont garanti la nouvelle monnaie allemande avec les fonds du programme de secours américain, connu sous le nom de plan Marshall.

La suspicion entre Russes et Alliés de l'ouest s'étend dans tous les domaines de la politique internationale.

En Palestine

Les Nations unies viennent de refuser à Moscou l'autorisation d'envoyer des observateurs pour surveiller la trêve en Palestine. La délégation soviétique demandait que des Russes soient inclus dans l'équipe de surveillance, mais cette demande a été rejetée aux voix.

Incidemment, une trêve précaire a été imposée en Palestine et le conciliateur des Nations unies, le comte Bernadotte, de Suède, continue ses efforts pour y établir une paix durable.

Toutefois, les observateurs doutent qu'il puisse réussir avant la fin de la trêve. L'on prévoit que les Etats-Unis et l'Angleterre demanderont aux Nations unies de prolonger cette trêve afin de permettre au conciliateur de compléter sa mission.

Le premier ministre de la république d'Israël doute, de son côté, que la trêve soit maintenue pendant toute la durée fixée. Cette entente semble en effet fort fragile, car, on continue de s'accuser de la violer.

Quoi qu'il en soit, la paix sera plus difficile à obtenir encore que la trêve car les Juifs tiennent absolument à un Etat israélite indépendant, tandis que les Arabes affirment qu'ils n'accepteront jamais de faire la paix avec les Juifs dans de telles conditions.

Chronique fédérale

Un court débat sur le code national du travail – Projets de sécurité sociale

Par la British United Press

La hâte des parlementaires de terminer la session avant le mois de juillet est devenue une véritable fièvre.

On a eu un exemple de la célérité des débats à la fin d'une session, lorsque le moment est venu de discuter le code national du travail.

Le bill présenté par le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, avait d'abord été soumis à la dernière session. Il avait été étudié en comité, puis présenté de nouveau au cours de la présente session pour une nouvelle étude en comité. Il est revenu aux Communes jeudi dernier.

Les observateurs s'attendait à un débat d'au moins trois jours. On croyait même que le gouvernement aurait à essuyer de vifs assauts de l'opposition, à cause des difficultés ouvrières actuelles dans les industries de la navigation et des chemins de fer.

Le débat n'a duré que quelques heures. Les députés eux-mêmes semblaient enchantés de la tournure que prenait le débat. Les oppositionnistes ont présenté des amendements brefs et en termes concis. Plusieurs votes rapides ont été pris et lorsque le bill fut approuvé en vitesse, plusieurs députés se demandaient pourquoi les débats n'étaient pas aussi rapides pendant toute la session.

Ce nouveau code du travail applique en quelque sorte les règlements imposés pendant la guerre, mais il leur donne plus d'envergure. Le code ne s'applique cependant qu'aux différends ouvriers sous la juridiction du gouvernement fédéral, comme le transport interprovincial, le service civil fédéral, les postes de radio et tout travail qui, d'après l'Acte de l'Amérique britannique du nord, ne tombe pas expressément sous la juridiction des gouvernements provinciaux.

Un député C.C.F., M. Stanley Knowles, a présenté le principal amendement au bill.

Le député de Winnipeg a soulevé une question pour laquelle il a longtemps combattu. Il a exposé notamment la position dans laquelle se trouvent les employés de chemins de fer qui ont participé à la grève générale de 1918-19. Un certain nombre de ces ouvriers ont perdu leurs droits à toute pension parce qu'ils avaient participé à la grève. M. Knowles ne veut pas qu'une telle situation puisse se présenter de nouveau. Il a présenté un amendement en ce sens au code national du travail.

Cotisations syndicales

On a aussi discuté la perception des cotisations syndicales. M. David Croll, député libéral de Toronto, voulait que les employés aient le droit d'exiger que les patrons retiennent leurs cotisations syndicales sur leurs salaires, tout comme ils le font actuellement pour l'impôt sur le revenu. Le ministre fédéral du Travail s'y est opposé en disant qu'on devrait laisser aux unions et aux employeurs le soin de décider de cette question dans les contrats collectifs de travail. La Chambre a soutenu le point de vue du ministre par 71 voix contre 35.

Projets de sécurité sociale

Par la suite, les députés ont discuté surtout des législations de moindre importance, notamment des crédits de certains ministères. Il reste encore à décider des revisions à apporter à la loi de l'impôt sur le revenu.

Les crédits du ministère de la Santé ont été approuvés par la Chambre sans grande difficulté. Au cours du débat, le ministre a cependant expliqué certains projets du gouvernement dans le domaine de la sécurité sociale.

C'est ainsi que l'hon. M. Paul Martin a donné à entendre, en langage prudent, que l'assurance-santé ne serait pas loin d'être appliquée. Il dit aussi qu'il étudie attentivement le projet d'une pension de vieillesse contributoire.

On sait que l'hon. M. Martin est un partisan de ces deux projets qu'il caresse depuis quelque temps.

Il rencontre cependant des difficultés d'ordre constitutionnel. Il aurait à obtenir le consentement des provinces dans ces domaines.

Un autre plébiscite le 22 juillet

Saint-Jean, Terre-Neuve. — La commission adminstrative de Terre-Neuve vient d'annoncer que le second referendum aura lieu le 22 juillet. Les Terre-Neuviens seront alors appelés à choisir entre l'entrée dans la Confédération canadienne et l'autonomie. Le grand sujet de conversation à Saint-Jean, c'est de quel côté se tourneront les électeurs qui appuyèrent la commission administrative au referendum du 3 juin. Ce referendum donna 69,000 voix à l'autonomie, 62,000 à la Confédération, 22,000 à la commission administrative.

La date choisie pour le second referendum est mal vue. Les pêcheurs seront sur les bancs à cette saison, d'autres Terre-Neuviens seront en congé.

Mais dans la plupart des circonscriptions, des bureaux de scrutin seront ouverts dès le 2 juillet pour ceux qui doivent s'absenter. Il faut une majorité de 51 pour cent pour qu'un régime soit choisi. La commission, exclue au premier referendum, gouverne Terre-Neuve depuis 1934.

Un échange de télégrammes

Au sujet du Labrador

Québec. — Au cours d'une entrevue accordée aux courriéristes parlementaires, M. Maurice Duplessis a donné lecture d'un télégramme qu'il avait reçu du St. John's Sunday Herald et de la réponse qu'il avait envoyée immédiatement. Les faits parlent par eux-mêmes. Voici la traduction de deux télégrammes:

Télégramme à M. Duplessis

15 juin 1948.

Saint-Jean, Terre-Neuve,
Hon. M. Duplessis,
Premier ministre du Québec,
Québec.

"Veuillez nous dire, à nos frais, si vous acceptez la déclaration du premier ministre King à l'effet que Terre-Neuve peut conserver tous ses droits sur le Labrador terre-neuvien, tels que concédés en 1927 par le Conseil privé, advenant le fait que Terre-Neuve entrerait dans la Confédération. L'absence de réponse sera prise comme un acquiescement et nous donnerons à ce fait beaucoup de publicité.

(Signé):
The St. John's Sunday Herald,
Saint-Jean, Terre-Neuve.

Réponse de M. Duplessis

Québec, 16 juin 1948.

The St. John's Sunday Herald,
Saint-Jean, Terre-Neuve.

"Je suis surpris de lire dans votre télégramme reçu aujourd'hui une déclaration très extraordinaire: "L'absence de réponse sera prise comme un acquiescement et nous donnerons à ce fait beaucoup de publicité". Le mandat qui m'a été donné par le peuple concerne l'administration de la province de Québec et ne concerne pas l'administration de Terre-Neuve. Le gouvernement de la province de Québec prendra tous les moyens légaux à sa disposition pour sauvegarder pleinement et protéger les droits et les prérogatives de la province."

(Signé):
Maurice-L. Duplessis.

On ne supprimera pas cette peine au Canada

Ottawa. — Le ministre de la Justice, M. Ilsley a déclaré aux Communes qu'il n'était pas prêt à recommander la suppression de la peine de mort au Canada.

Il a fait cette déclaration alors qu'on procédait à l'étude, clause par clause, des amendements au Code criminel.

Il dit qu'il était à peu près impossible d'établir par les statistiques dans quelle mesure la peine de mort combat le meurtre.

Le département de la Justice s'intéresse à la récente décision de la Grande-Bretagne concernant la peine de mort. Cependant, on n'a fait aucune enquête pour établir dans quelle mesure la peine capitale peut réprimer le meurtre.

Distingués visiteurs à Edmonton

Une trentaine d'éminents Canadiens français de l'Est se sont rendus à Vancouver, au début de juin, pour assister au congrès annuel des universités canadiennes et de la Société Royale du Canada. Sur le chemin du retour, quelques-uns ont voulu s'arrêter à Edmonton pour y saluer leurs compatriotes. Une réception avait été organisée en leur honneur. Malheureusement, elle ne put avoir lieu à cause d'un retard du train causé par l'incendie d'un pont au delà de Jasper. Plusieurs n'arriveront que ce soir à Edmonton où ils étaient attendus ce matin.

Grâce à l'avion, M. l'abbé Arthur Maheux, historien et archiviste à l'université Laval, et M. Georges Maheux, directeur du service de l'Information et des Recherches au ministère de l'Agriculture à Québec, étaient à Edmonton cet avant-midi. M. l'agronome Fontaine les accompagnait dans leurs visites au bureau de La Survivance, au ministère de l'Agriculture, etc. M. Fontaine, nous n'en doutons pas, saura leur faire admirer, une fois de plus, la richesse du sol albertain et la courtoisie de ses habitants. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que M. l'abbé et M. Georges Maheux visitent l'Alberta. En 1944, M. l'abbé Maheux était l'invité du Canadian Club, et son frère assistait à notre congrès de 1943.

Parmi les autres visiteurs que nous irons saluer au passage ce soir, se trouvent Mgr Moreault, recteur de l'université de Montréal; M. Séraphin Marion, littérateur bien connu, et Mme Marion; le Docteur et Mme Pomerleau, de Québec; M. le chanoine Robitaille, historien; le Docteur Adrien Plouffe, publiciste; M. Claude Melançon, auteur de "Nos Charmants Voisins", et publiciste au service des chemins de fer nationaux.

A nos distingués visiteurs, tous membres de la Société Royale du Canada, nous souhaitons la plus fraternelle bienvenue.

Il demande de l'aide pour les infirmes

Ottawa. — M. Jean-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, a suggéré aux Communes, que le gouvernement accorde une pension aux infirmes qui serait égale à celle que reçoit le vieillard.

En rappelant que le Canada consent à dépenser $20,000.00 pour venir en aide aux enfants pauvres de l'Europe, M. Pouliot s'indigne de voir que le gouvernement ne fait rien pour soulager les infirmes qui appartiennent souvent à de pauvres familles canadiennes.

L'étatisation des écoles et les protestants

Budapest. — Les deux groupements protestants de Hongrie, la secte calviniste et la secte anglicane, qui ne possèdent qu'un petit nombre d'écoles confessionnelles, ont accepté l'étatisation de ces institutions par le gouvernement communiste hongrois. Mais les catholiques, qui comptent 4,800 écoles, soit plus de la moitié du total des établissements scolaires de ce pays, maintiennent leur résistance à l'étatisation. Les chefs communistes assurent toutefois que toutes les écoles seront nationalisées dans quelques semaines en Hongrie, en dépit de toute la résistance qu'on pourra faire.

Contre la mode actuelle

Prague. — Les jupes longues et amples requièrent beaucoup trop de tissu, vient de déclarer le ministère du Commerce de la Tchécoslovaquie. De plus, elles sont "l'expression d'une mode occidentale antisociale".

La "nouvelle silhouette" est donc condamnée dans ce pays. Elle avait mis du temps à y parvenir, mais déjà plusieurs élégantes l'arboraient dans les endroits chics.

Mme Bozena Machacova-Dostalova, l'un des chefs du parlement, est à la tête de cette campagne.

Réunion des gouverneurs

Ottawa. — La prochaine réunion du bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada sera tenue à Montréal, les 28 et 29 juin.

Le bureau des gouverneurs a annoncé que la société Radio-Canada a l'intention de retenir ses propres voies de télévision essentielles à son réseau et à ses postes radiophoniques. On accordera aussi des voies de télévision aux postes privés, là où leurs opérations n'empiéteront pas sur le grand champ visuel proposé par la Société Radio-Canada.